

LA GUERRE DE 2026 DANS L'ESPACE PUBLIC

Les récits médiatiques autour des
enjeux nationaux

AUTEUR: DR. GEORGES SADAKA

AOUT 2026

CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

1. Objectif du projet

À partir d'octobre 2023, le Liban a connu une situation de guerre à sa frontière sud, dont l'intensité a varié en fonction des évolutions régionales et internationales, jusqu'à son extension avec l'invasion du sud du Liban par Israël et l'élargissement des bombardements à plusieurs régions du pays, y compris la capitale, Beyrouth. Cette guerre a eu des répercussions directes et majeures sur la situation intérieure du pays, compte tenu de ses conséquences immédiates sur l'ensemble de la population libanaise, ainsi que de ses effets sur la situation sociale et politique générale et des drames qu'elle a engendrés.

Le Hezbollah s'est engagé dans cette guerre contre Israël dans le cadre du « front de soutien à Gaza », à partir du début d'octobre 2023 dans un premier temps. La situation a ensuite évolué vers une guerre ouverte entre Israël et le Hezbollah, qui s'est étendue à de vastes régions du Liban. Toutefois, la décision du Hezbollah de « résister » à Israël allait à l'encontre de la position de l'État libanais, qui considérait que le Liban n'était pas concerné par cette guerre. Elle s'est également heurtée à l'opposition d'une large partie des Libanais, qui ont accusé le Hezbollah d'agir au service d'agendas extérieurs.

Ces événements ont exacerbé les tensions sur le plan intérieur, désormais rythmé par la guerre, et ont profondément divisé les Libanais quant à celle-ci. Les prises de position et les réactions suscitées par la guerre ont occupé l'espace public, à travers les médias, les réseaux sociaux et les différentes plateformes, autour d'événements qui, compte tenu de leur importance et de leur gravité, semblaient déterminer l'avenir du pays.

Dans le contexte de ces développements exceptionnels, la Fondation Maharat, en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie, a mis en œuvre un projet de veille ayant donné lieu à une série de « Trends Watch Alerts » consacrées au suivi du discours social et politique dans l'espace public libanais.

La veille a couvert la période d'avril à juin 2026, marquée par une forte escalade de la guerre à la suite de l'assassinat du Guide suprême de l'Iran et du déclenchement d'une guerre ouverte entre Israël et le Hezbollah.

3 mois de suivi

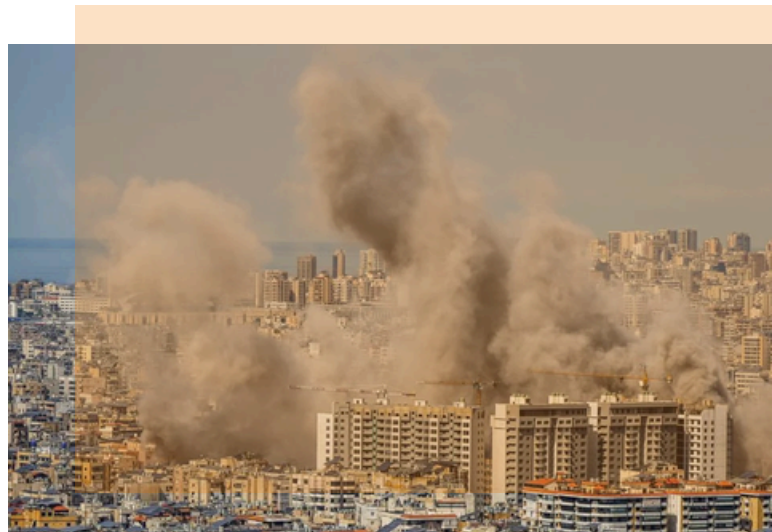
Avril à Juin 2026



Au cours de ces trois mois, la veille a porté sur la couverture de la presse écrite et des réseaux sociaux, ainsi que sur les discours des influenceurs et des leaders d'opinion, en se concentrant sur les questions et les événements ayant suscité une attention importante sur ces différents canaux. Ces événements ont notamment été abordés dans les éditoriaux de la presse, ont suscité des déclarations ou des réactions de responsables politiques et de leaders d'opinion, et sont devenus ce que l'on appelle communément une « tendance » sur les réseaux sociaux. Cette veille a permis à Maharat d'identifier les récits qui ont émergé autour de la guerre et d'examiner ce qu'ils révélaient des divisions politiques et sociales ainsi que des perceptions concurrentes du pays.

Le présent rapport final rassemble et synthétise les résultats de l'ensemble des « Trends Watch Alerts » produits au cours de la période de veille.

2. Importance du sujet



Les médias et les moyens de communication jouent de multiples rôles dans la documentation des événements, la présentation des positions des différentes parties à leur égard, la préservation de la mémoire collective, entre autres. Les chercheurs et les historiens s'y réfèrent pour reconstituer les événements historiques et établir le cadre social général de chaque période. Le journaliste écrit l'histoire au présent, à travers les faits, les observations et les déclarations qui constituent à leur tour une matière première essentielle à l'écriture de l'histoire générale. Il est l'un des gardiens de la mémoire et des témoins des événements. Mais, avant tout, les médias reflètent la réalité politique et sociale d'un pays et mettent en évidence les différentes tendances de l'opinion publique, avec ses divisions et ses clivages, ainsi que les positions des acteurs de la vie politique et sociale.

Partant de ces fonctions, l'étude a cherché à suivre la couverture de la guerre par la presse écrite et les réseaux sociaux au cours des trois mois précités, afin de répondre à plusieurs questions portant sur ce rôle : comment la guerre a-t-elle été couverte ? Qu'ont-ils documenté de cette guerre ? À quels sujets ont-ils accordé leur attention ? Comment les couvertures de la presse, des réseaux sociaux et des leaders d'opinion se sont-elles articulées ? Quelles sont les tendances ou les questions auxquelles ces médias ont accordé la priorité et comment les ont-ils traitées ? Quelle mémoire de cette guerre sera conservée pour les générations futures ? Sur quelles informations et quels faits s'appuiera, dans les années à venir, celui qui cherchera à reconstituer cette période à partir de ces sources ? Quelle place ces médias accordent-ils au citoyen qui vit les horreurs de cette guerre ? Quels sont les récits des différentes parties et quelle image de la guerre ressort de ces récits multiples ?

3. Les récits des médias et des réseaux sociaux

Les conclusions auxquelles l'étude est parvenue montrent que les médias et les réseaux sociaux, à travers leurs couvertures et leurs prises de position, reflètent une fracture profonde au sein de la société libanaise. Ils mettent en évidence, de manière prédominante, deux camps opposés et deux récits contradictoires, comme si l'ensemble de la société était engagé dans une guerre où aucune partie ne serait neutre et où nul ne pourrait rester à l'écart de l'enjeu décisif qu'elle représente.

Les récits ne se sont pas limités aux positions et aux opinions, mais ont également véhiculé un discours marqué par la rancœur. Ils se sont appuyés sur un vocabulaire caractérisé par les accusations de trahison, l'exclusion, l'hostilité et l'appel à la violence.

Dans ces récits, l'autre, pourtant membre de la même communauté nationale, apparaît comme un adversaire, voire parfois comme un ennemi. Il est accusé de trahir la patrie et de collaborer avec un ennemi extérieur. Ces accusations suffisent à légitimer la volonté de s'en débarrasser, voire à justifier la violence souhaitée à son encontre. Ainsi, les menaces de demander des comptes à l'autre partie à l'avenir se répètent et, dans certains cas, vont jusqu'à comporter des menaces d'élimination physique. Il s'agit du paroxysme de la violence verbale.





Les récits reflètent également un conflit autour de l'identité et de conceptions différentes de la patrie. Ce sont des récits porteurs de projets politiques sur lesquels les différentes parties ne parviennent pas à s'accorder et qui misent sur la victoire à travers la défaite de l'autre et le rejet de ses positions. Même les institutions officielles garantes de l'unité nationale, telles que le pouvoir exécutif, la justice et les forces de sécurité, font elles aussi l'objet d'accusations de trahison, de soumission à des intérêts extérieurs, ou encore de passivité et d'échec.

Dans ces couvertures médiatiques et dans les prises de position des différentes parties, le citoyen qui subit les conséquences de la guerre — morts, déplacements, exil forcé et pauvreté — disparaît. Il s'agit le plus souvent d'une information centrée sur les responsables politiques, qui monopolisent les récits et l'espace public. Pourtant, derrière chaque famille déplacée, chaque victime et chaque maison détruite, il existe un récit auquel personne ne prête attention.

Ce sont des médias qui écrivent l'histoire des responsables politiques, de leurs activités et de leurs déclarations, ainsi que celle des projets politiques qui s'affrontent, et qui ne retiennent que ce qui sert leurs propres objectifs politiques. Il s'agit souvent de médias mus par une idéologie, guidés par une finalité préétablie et qui ne consignent que ce qui va dans leur sens, en particulier en temps de guerre, lorsque les libertés publiques et individuelles reculent et que les médias deviennent l'un des instruments de la confrontation. Le principe est que les médias mus par une idéologie conduisent à une forme d'« asservissement » du public, tandis que les médias indépendants libèrent l'individu en lui fournissant des faits bruts lui permettant de se forger sa propre opinion. Ni la presse ni les réseaux sociaux, dans leur ensemble, n'ont cherché à construire une opinion publique capable de demander des comptes et d'interroger les responsables ; ils ont plutôt cherché à rallier l'opinion publique à leur cause dans le conflit qu'ils mènent aux côtés des parties en confrontation.



Nous n'aborderons pas les raisons qui expliquent la polarisation de la presse dans ces circonstances, car elles sont multiples. Nous nous intéressons plutôt à ses conséquences. Et celles-ci ne se limitent pas aux récits qu'elle produit sur cette guerre : elles s'étendent aux tragédies récurrentes du Liban, alors même que les médias ne s'attachent pas à en préserver la mémoire, à en tirer des enseignements ou à réfléchir aux moyens d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

Chaque récit a ainsi construit sa propre mémoire sélective. L'attention ne porte plus sur une mémoire collective nationale susceptible d'unir, mais sur une mémoire propre à chaque groupe, construite en fonction de ses objectifs, à travers laquelle il nourrit les aspirations de son public et entretient ses promesses de victoire et de vengeance contre l'autre. Ces récits peuvent toutefois présenter un aspect positif : ils permettent aux chercheurs de comprendre comment les esprits ont été mobilisés et orientés vers des choix extrêmes, comment des questions et des faits essentiels ont été occultés, et comment l'autre a été diabolisé alors même qu'il appartient à la même communauté nationale.

4. Quelle image du pays ?

Les récits véhiculés par les médias et les réseaux sociaux en temps de guerre sont, en réalité, les récits d'un peuple qui reflètent sa réalité politique et sociale dans son ensemble. Ils ravivent la mémoire du passé, rendent compte des souffrances et des conflits du présent, posent des questions sur l'avenir, mettent en évidence l'ampleur du fossé qui s'est creusé entre les différentes composantes de la société et soulèvent la question de l'avenir de l'entité politique qui les réunit.

Le discours dominant se caractérise par une remise en question des institutions de l'État, notamment de ses principales autorités, y compris la justice et les forces de sécurité. Il est marqué par une forte polarisation entre les différentes parties au sein du pays, accompagnée d'accusations de trahison et de mises en cause réciproques, allant parfois jusqu'à des menaces de mort lorsque l'autre, au sein même du pays, en vient à être assimilé à l'ennemi. Cela conduit à s'interroger sur l'avenir du système politique, dans un contexte de profonde division et de désaccord autour des notions fondamentales de la patrie, du vivre-ensemble et de la paix sociale.

Dans ce contexte, les médias et les réseaux sociaux apparaissent comme des instruments privilégiés du conflit. Ils prolongent les positions des différentes parties qui se livrent une concurrence pour occuper l'espace public. Ils deviennent ainsi des tribunes de confrontation, mettant en avant les arguments et les positions qui servent leur ligne, tandis que les voix modérées reculent, leurs positions paraissant effacées et ne suscitant pas suffisamment d'adhésion du public pour que des tribunes leur soient ouvertes. Plus encore, le discours appelant à la paix est lui-même accusé de capitulation ou de passivité.

Même la presse écrite, pourtant considérée comme le moyen d'information « le plus élaboré », compte tenu du recul temporel qui la sépare de l'événement, contrairement aux autres médias sociaux davantage liés à l'immédiateté, s'est engagée dans une logique d'alignement assumé. Ses récits ont souvent contribué à accentuer la fracture existante, en l'absence d'un discours conciliateur visant à rapprocher les différentes parties. Les médias se sont ainsi transformés en caisses de résonance des positions conflictuelles, y compris les plus sobres et les plus mesurées. Quant aux « armées électroniques » et à de nombreux sites web « populaires », ils ont véhiculé un discours marqué par des niveaux extrêmes d'insultes, de moquerie, d'exclusion et de violence, suscitant en retour des milliers de réactions favorables et de « mentions J'aime ».

La question posée ne se limite plus à la guerre, à ses tragédies et aux acteurs qui y prennent part. Elle englobe désormais l'ensemble de la structure sociale du pays, notamment les conceptions défendues par chaque partie : la perception de l'ennemi, les notions de souveraineté et d'indépendance, les priorités sociales et, peut-être plus gravement encore, la perception de l'autre, qui appartient pourtant à la même communauté nationale mais qui s'est transformé en adversaire, voire parfois en ennemi, au point que certains récits en viennent à justifier son élimination au nom du salut du pays.

Il s'agit de couvertures et de prises de position conflictuelles, sans points de convergence entre leurs visions de la réalité et de l'avenir, et dépourvues d'approches consensuelles. Les deux camps misent désormais sur le rapport de force sur le terrain, chacun présentant son approche comme la seule juste et accusant l'autre d'être dans l'erreur et de trahir la patrie. Les positions intermédiaires entre les deux camps sont devenues marginales, tout comme leurs partisans, désormais minoritaires.

Thématiques des récits

Parmi les principales thématiques qui ont structuré les récits de cette période et qui ont été suivies au cours de la période d'observation :

I. L'image de l'État

- 1- La remise en question de la légitimité du pouvoir
- 2- Une justice absente
- 3- La « subordination » des institutions de sécurité

II. L'avenir du pays

- 1- La peur de l'autre
- 2- La lutte autour de l'identité
- 3- Les récits concurrents et l'écriture de l'histoire

III. La couverture médiatique de la guerre

- 1- Discours de trahison et d'incitation à la violence
- 2- L'implication des médias dans la guerre et les limites de la liberté et de la responsabilité
- 3- L'absence de médias d'intérêt public et axés sur les citoyens



I- L'image de l'État



L'État repose sur une structure politique autour de laquelle s'articulent des institutions constitutionnelles chargées de garantir les droits des groupes et des individus, de préserver la sécurité et de veiller aux intérêts des citoyens. Parmi ces institutions figurent notamment la justice et les forces de sécurité, placées sous l'autorité des institutions officielles et garantes de la sécurité et de la stabilité.

Cependant, ces institutions fondamentales de l'État – la justice, les forces de sécurité et les autorités officielles – font l'objet d'une remise en question généralisée et de critiques de fond, ce qui porte atteinte à leur image et fragilise leur rôle. L'État libanais apparaît ainsi comme une structure fragile et précaire, qui n'inspire confiance ni à l'intérieur du pays ni à l'étranger.

1. La remise en question de la légitimité du pouvoir

Les autorités officielles ont fait l'objet d'une campagne de remise en question en raison de leur position à l'égard de la guerre qui se déroulait dans le sud du pays : d'abord parce qu'elles ne s'étaient pas engagées dans la guerre, puis, dans un second temps, parce qu'elles avaient demandé au Hezbollah de remettre ses armes. Le courant proche du Hezbollah les accusait ainsi de complicité avec l'ennemi, tandis que ses adversaires leur reprochaient leur hésitation, leur incapacité à exercer pleinement leur prérogative en matière de paix et de guerre et le fait de laisser le Hezbollah entraîner le pays dans la guerre, au lieu d'agir pour s'y opposer.

Les médias proches du Hezbollah ont, dans un premier temps, remis en cause la légitimité du pouvoir incarné par le président de la République, Joseph Aoun, et le Premier ministre, Nawaf Salam, ce qui conduisait à mettre également en doute la légitimité des décisions prises par ces autorités :

« ... La formation du gouvernement ne s'est pas fondée sur un équilibre reflétant la légitimité populaire au Liban... De ce point de vue, la "question de la légitimité" semble dépourvue de tout sens, notamment dans les cas d'Aoun et de Salam. Plus encore, les pratiques qu'ils ont mises en œuvre depuis leur entrée en fonction ouvrent largement la voie à une remise en question de leur légitimité constitutionnelle, populaire et politique à ce stade. » [1]

1- Journal Al-Akhbar, « Aoun et Salam : une dernière chance ! », 16 avril 2026

Le quotidien Al-Akhbar, proche du Hezbollah, a accusé de grandes puissances d'avoir porté Aoun et Salam aux plus hautes responsabilités et leur dénie toute véritable représentativité, les considérant comme « étrangers au pays et à son peuple... », et affirme que leur accession aux présidences de la République et du Conseil des ministres serait le résultat d'une décision, de pressions et d'un scénario élaborés par les États-Unis en coopération avec l'Arabie saoudite, avec un rôle secondaire joué par la France et d'autres acteurs étrangers. « ...ils ne disposent d'aucune véritable représentativité politique ou populaire », ce qui constitue un élément important au Liban. Tout le monde sait que les puissances étrangères sont depuis longtemps intervenues dans le choix des présidents de la République et des gouvernements, et même dans celui des hauts fonctionnaires, mais cette intervention tenait généralement compte des équilibres internes, et la plupart de ceux qui étaient choisis disposaient d'une véritable assise politique, populaire ou confessionnelle. Quant à ceux qui ont été imposés par une décision politique, comme dans le cas d'Aoun et de Salam, ils ont fini par se retrouver isolés, dans des maisons dont les marches se sont couvertes d'herbe... » [2]

L'attaque contre le président de la République se transforme ensuite en attaque personnelle :

« ... Pour beaucoup de ceux qui ont connu Aoun lorsqu'il était commandant de l'armée, ou qui ont fait sa connaissance après son accession à la présidence de la République, le portrait est clair quant à sa superficialité intellectuelle, politique et même dans sa connaissance des choses les plus élémentaires. Il ne serait qu'un officier militaire de cette catégorie qui sait donner des ordres et attend des résultats rapides et immédiats. Lorsqu'il a revêtu le costume de président de la République, il s'était engagé auprès de Washington et de Riyad à faire tout ce qui lui serait demandé en échange de leur soutien à son accession à la présidence. » [3]

2- Ibrahim Al-Amin, journal Al-Akhbar, « Ne vous interrogez pas sur l'esprit de Joseph Aoun ? », 18 mai 2026

3- Ibrahim Al-Amin, journal Al-Akhbar, « Ne vous interrogez pas sur l'esprit de Joseph Aoun ? », lundi 18 mai 2026.

De nombreux mots-dièse sont également apparus dans ce sens, notamment « Joseph Aoun ne me représente pas ». Des affiches représentant le Premier ministre Nawaf Salam sont également apparues dans les rues, certaines portant le slogan : « L'agent traître ».

Le cercle des accusations s'est ensuite élargi des deux présidents à l'autorité libanaise dans son ensemble. Le journal a ainsi accusé le pouvoir de « complot », en lui reprochant « d'adopter un récit américano-israélien prétendant avoir remporté la victoire et réduisant le Hezbollah aux quelques capacités qui lui restent et qu'Israël se chargera d'éliminer ... ». Selon le journal, le pouvoir serait ainsi allé jusqu'à « aider concrètement l'ennemi à obtenir ce qu'il n'a pas réussi à obtenir par la force militaire, à travers une décision pernicieuse consistant à considérer la capitale comme une entité distincte du reste du pays et à y imposer des mesures exceptionnelles qui n'ont d'autre objectif que de s'en prendre aux résistants, sous le prétexte éculé de "rétablir l'autorité de l'État" ». [4]

Aux yeux du journal, l'autorité libanaise en est ainsi venue à représenter « l'occupation américaine » et à agir au service d'Israël. Sous le titre « L'autorité de l'occupation américaine justifie les massacres de l'ennemi », le journal écrit notamment : « ... Cette démarche conspiratrice a atteint un point culminant particulièrement dangereux, lorsque le pouvoir a offert un cadeau supplémentaire à l'occupation, dont les dirigeants n'ont pas caché leur satisfaction face à ce qui a été appelé "l'initiative visant à considérer Beyrouth comme une zone démilitarisée". » [5]

4- Journal Al-Akhbar, 10 avril 2026

5- Ibid.

Maytham Rizk a également publié dans Al-Akhbar un article intitulé « L'autorité de l'occupation : présente sur la scène... absente de la décision », en référence à l'autorité libanaise. L'article était accompagné, en tête, de photographies de manifestants brandissant des pancartes, dont l'une proclamait : « Israël est à l'origine du malheur de ce pays, pas la résistance ». Une seconde pancarte représentait les présidents Aoun et Salam, avec l'inscription : « Partenaires de l'agression et du sang avec l'ennemi ».

Ces positions du Hezbollah ont suscité des réactions opposées, favorables au président de la République. Celles-ci ont salué les prises de position du président, les qualifiant d'historiques et y voyant l'expression de la souveraineté nationale. Elles ont également présenté son action comme ouvrant la voie au rétablissement de la capacité de l'État à décider par lui-même et à son affranchissement des tutelles étrangères. Elles ont insisté sur la nécessité d'accélérer le désarmement du Hezbollah afin que le Liban puisse s'engager sur la voie de la paix. Ces positions se sont accompagnées de mots-d'ordre favorables au président Aoun, tels que « Président du salut », ainsi que d'autres soutenant le Premier ministre Salam, notamment « Nous sommes tous avec toi, nous sommes tous pour le Liban ».

2- Une justice absente

La justice libanaise souffre d'une image ternie auprès des citoyens, en raison des accusations qui lui sont régulièrement adressées, notamment celle d'être soumise au pouvoir politique, ainsi que de l'absence d'un rôle véritablement actif de sa part lors de deux événements majeurs qui ont profondément affecté le Liban. Le premier est l'explosion du port de Beyrouth en 2020, qui a détruit le port et une partie de la capitale ; le second est la crise financière qui a frappé le Liban à partir de 2019, privant les Libanais de leurs économies et conduisant l'État à la faillite, au point de le contraindre à cesser d'honorer sa dette.

Le projet d'amnistie générale examiné par les commissions parlementaires est apparu comme un nouveau coup porté à la justice, qui semblait absente et marginalisée sur une question qui la concerne pourtant au premier chef. À cette occasion, de graves accusations ont été portées contre la justice, sans qu'aucune réponse ne soit apportée, ni de la part des autorités judiciaires ni de celle des autorités gouvernementales. Parmi ces accusations figurent notamment l'affirmation selon laquelle certaines décisions judiciaires se seraient fondées sur la « fabrication d'accusations » pour faire arrêter certaines personnes, ainsi que l'accusation selon laquelle la justice militaire serait « partielle et injuste » [6], accompagnée d'une remise en cause du juge du tribunal militaire et de ses décisions antérieures. [7]

La proposition d'amnistie générale est apparue comme une forme de partage politico-confessionnel, sur fond de populisme visant à gagner les faveurs de l'opinion publique, après que la proposition s'est transformée en une tribune à travers laquelle ses promoteurs cherchent à arracher une « victoire » pour leur communauté confessionnelle. Et ce, au détriment d'une justice qui semble marginalisée ou absente, ainsi que des lois en vigueur, auxquelles il est fait entorse, permettant ainsi à des criminels d'échapper à leur peine. Les motifs invoqués à l'appui de la proposition ont également soulevé des interrogations quant aux modalités de traitement des criminels et des personnes détenues, tant en ce qui concerne l'état des prisons que la détention de personnes pendant des années sans jugement, ce qui est contraire aux principes les plus élémentaires de la conduite des affaires publiques et du traitement des questions judiciaires et humanitaires.

6- Mufti de Rachaya, cheikh Wafiq Hijazi, Al-Liwaa, « Les prédicateurs du vendredi ont salué les positions du mufti Derian en faveur de l'adoption de la loi d'amnistie générale », 9 mai 2026

7- Nidaa Al-Watan, Saleh Machnouk, « Amnistie pour un crime qui n'a jamais été commis », 12 mai 2026

Le mufti de Rachaya, cheikh Wafic Hijazi, a accusé la justice militaire d'être « partielle et injuste », affirmant que, « sous un régime sécuritaire, des accusations ont été fabriquées contre des personnes et des dossiers montés de toutes pièces afin de les arrêter. Il a été clairement démontré qu'elles étaient innocentes, mais certains continuent à présenter les choses autrement. Si la loi était appliquée et que la justice était rendue, celui qui serait en prison serait alors le geôlier... ». [8]

Une autre prise de position souligne : « ...Quant au procès, il y a là un scandale majeur. Le procès était présidé par un général de brigade nommé Munir Shehadeh. Si un citoyen entendait les opinions du général de brigade à la retraite sur les chaînes de télévision libanaises, il pourrait automatiquement, non seulement faire voler en éclats l'ensemble du procès, mais aussi le ramener à son point de départ, de sorte que ce serait lui qui se retrouverait jugé aux côtés du détenu (cheikh Ahmad el-Assir). Bien entendu, le procès n'a impliqué aucun membre du "Hezbollah", parmi ceux qui ont participé, images et voix à l'appui, aux combats d'Abra, ne serait-ce qu'en qualité de témoins oculaires des événements... Cette (amnistie) est un droit et non une amnistie, car ce crime (tel qu'il a été relaté et jugé) n'a tout simplement pas été commis. » [9]

Ainsi, « ce qui est proposé ne semble pas constituer une simple réponse humanitaire à la surpopulation carcérale ou au retard des procès, mais suscite de sérieuses inquiétudes quant au risque de voir l'amnistie se transformer en instrument politique destiné à consacrer l'impunité, à porter atteinte au principe de séparation des pouvoirs en outrepassant l'autorité judiciaire et en niant les droits des victimes. [...] Le plus grave que cette loi pourrait engendrer serait de porter atteinte à la confiance des Libanais dans l'avenir. La victime qui a attendu pendant des années une décision de justice, la famille d'un militaire ou d'un civil tué, enlevé ou agressé, ou encore les trafiquants de drogue qui ont détruit des familles, auront le sentiment que la justice a été abolie par une décision politique... Si l'amnistie venait à passer d'une exception constitutionnelle limitée et encadrée à un instrument périodique permettant d'effacer les crimes et de neutraliser la reddition de comptes. Dans les États où l'autorité de la justice s'effondre, l'amnistie devient une porte ouverte à la violence et à l'effondrement. » [10]

8- Al-Liwaa. « Les prédicateurs du vendredi ont salué les positions du mufti Derian en faveur de l'adoption de la loi d'amnistie générale ». 9 mai 2026.

9- Saleh Machnouk. Nidaa Al-Watan. « Amnistie pour un crime qui n'a jamais été commis ». 12 mai 2026.

10- Professeur Tony Atallah. Al-Joumhouria. « L'amnistie générale à l'ère de la restauration de l'État : légiférer pour l'impunité ou une justice exceptionnelle ? ». 11 mai 2026.

De plus, « la situation se complexifie encore avec les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire au Liban, où l'ampleur des retards dans les audiences, l'interruption des procès, l'accumulation des dossiers, le transfert incessant des affaires d'un juge à l'autre et l'absence de décisions judiciaires définitives ne sont plus un secret. Cette crise n'est pas seulement technique, elle est également politique et institutionnelle, et s'est aggravée sous l'effet des ingérences politiques et des séquelles des périodes précédentes... Le problème ne réside donc pas uniquement dans l'existence de personnes détenues et incarcérées, mais dans le sentiment croissant que la justice n'est pas la même pour tous. Or, lorsque ce sentiment s'installe, il devient plus dangereux que les textes eux-mêmes, car il crée un fossé profond entre le citoyen et l'État. Le citoyen qui perd sa confiance dans la justice perd du même coup sa confiance dans l'idée même de l'État. » [11]

Les accusations portées contre la justice, telles que la partialité de la justice militaire ou la faiblesse de la justice civile, sont récurrentes et sont susceptibles d'affaiblir l'autorité de l'État et son rôle dans la gestion des affaires publiques. Elles sont répétées sans qu'aucune réaction ne soit apportée par les autorités ou par la justice pour défendre cette institution, qui constitue un pilier essentiel de la construction de l'État.

11- <https://shorturl.at/v4O8m>

3. La « subordination » des institutions de sécurité

Les forces de sécurité jouent un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité intérieure et de la stabilité générale, et sont censées inspirer confiance à l'ensemble des citoyens. Pourtant, un incident en apparence banal, à savoir la convocation du propriétaire d'un générateur électrique dans le quartier de Saqiet el-Janzir à Beyrouth, a porté atteinte à l'image de ces institutions et s'est transformé en une affaire nationale et en une question d'intérêt public, suscitant de nombreuses accusations à l'encontre des forces de sécurité, de leur rôle, de leur structure et de la manière dont elles sont constituées.

« L'incident de Saqiet el-Janzir à Beyrouth n'était pas un simple différend local autour des tarifs des générateurs électriques, mais un moment révélateur au cours duquel la structure de l'État libanais s'est retrouvée mise à nu face à elle-même. En apparence, il s'agissait d'un conflit lié aux services entre les habitants et un appareil de sécurité ; en réalité, il révélait une crise bien plus profonde... Ce qui s'est passé soulève à nouveau une question fondamentale : quel est le véritable rôle de chaque appareil de sécurité ? », écrit Samir Akoum dans le quotidien Al-Liwaa. [12]

L'article énumère une série d'accusations à l'encontre des institutions sécuritaires : « Lorsque l'accès aux grades supérieurs est soumis au partage des postes entre communautés plutôt qu'à la compétence, l'institution perd son esprit. Des récits font état de nominations, à des postes sensibles, d'officiers qui n'ont même pas suivi les cours d'état-major, tandis que les personnes compétentes sont écartées. ... Lorsque les textes d'application font défaut, les appareils de sécurité deviennent vulnérables à la politisation. Cela se manifeste dans l'application de certaines décisions et la sélection d'autres, dans le refus d'appliquer des décisions du pouvoir exécutif, voire dans la récompense de ceux qui les enfreignent... Ce sentiment ne reste pas limité au domaine juridique, mais se transforme en tension sociale et confessionnelle, c'est-à-dire en une bombe à retardement qui menace ce qui reste de l'unité de l'État à la première étincelle, comme celle de Saqiet el-Janzir. Car une sécurité qui n'est pas juste ne peut être stable... L'incident de Saqiet el-Janzir ne doit pas être considéré comme un simple incident sans lendemain, mais comme un signal d'alarme... »

12- Dr Samir Hassan Akoum. « Pourquoi la garantie de la sécurité de Beyrouth et de la souveraineté du Liban nécessite-t-elle l'adoption de lois d'application précisant les compétences spécifiques des services de sécurité et des institutions militaires ? ». Al-Liwaa. 27 avril 2026.

Ces graves accusations portées contre les institutions sécuritaires, comme celles visant la justice, n'ont fait l'objet d'aucune réponse ni d'aucun démenti de la part des autorités concernées. Cet incident, pourtant banal en apparence, a failli embraser la rue et s'est retrouvé associé à la « dignité d'une communauté confessionnelle et à la dignité de Beyrouth ». Cela montre, outre la fragilité de la confiance dans les institutions publiques, le degré de tension qui règne dans la rue et la facilité avec laquelle les tensions confessionnelles peuvent être attisées, ce qui est susceptible d'entraîner de graves risques.

Il apparaît également que la mémoire de la guerre reste constamment présente et que tout événement, même mineur, ramène les différentes parties à cette mémoire et fait ressurgir les fantômes du passé. Certains peuvent chercher à expliquer l'incident sous un angle juridique, mais, en réalité, lorsque la paix civile est menacée, la dimension juridique devient secondaire, d'autant que la loi est censée s'appliquer à tous et non donner à certaines parties le sentiment qu'elles sont soumises à la loi tandis que d'autres restent en dehors de toute responsabilité juridique.

II. L'avenir du pays



Jour après jour, la guerre en cours et les positions qu'elle suscite ont contribué à approfondir le clivage interne entre, d'une part, les partisans du Hezbollah, qui le considèrent comme une résistance faisant face à l'ennemi israélien, et, d'autre part, ceux qui l'estiment responsable de cette guerre pour avoir entraîné Israël dans celle-ci. Le camp du Hezbollah se considère comme le « camp national » qui fait face à l'ennemi et consent d'importants sacrifices humains et matériels, et considère l'autre camp comme soumis à l'ennemi et partisan de la capitulation, au détriment du pays et de ses institutions. À l'inverse, les adversaires du Hezbollah considèrent désormais celui-ci comme une faction iranienne agissant au service de forces étrangères et sacrifiant le pays, sa jeunesse et la stabilité générale dans une guerre qui sert les intérêts de l'Iran. Les deux camps sont apparus en opposition totale, sans rien qui les rapproche. Chacun a sa propre cause, sa propre vision et son propre projet politique.

Les médias proches du Hezbollah ont continué à critiquer le gouvernement du président Nawaf Salam, qui a retiré au parti sa qualité de « résistance » et l'a considéré comme agissant en dehors de la légalité, tandis que le Hezbollah est allé jusqu'à le qualifier de « gouvernement de Vichy » (en référence au gouvernement français pendant la Seconde Guerre mondiale, soumis à l'Allemagne nazie qui occupait la France), et à qualifier certains de ses opposants de représentants d'une « sionisme libanais ». Ces deux accusations sont lourdes de conséquences et attisent le conflit interne. De nombreuses prises de position de la part des adversaires du parti ont également fait état de la difficulté de coexister avec lui et remis en question la possibilité pour le Liban de continuer à exister sous sa forme actuelle ou selon son système actuel.

Des expressions évoquant un « divorce » à l'échelle du pays ont commencé à circuler, ainsi que l'idée d'une rupture qui pourrait conduire à une nouvelle guerre intérieure. Les deux camps ont également commencé à poser la question de l'après-guerre avec Israël, tout comme de nombreux journalistes et intellectuels, au regard du fossé qui sépare les deux projets.

D'où la question récurrente :

vers quoi le Liban se dirige-t-il, et à quoi ressemblera le lendemain de la guerre ?

1-La peur de l'autre

Le discours médiatique des différentes parties s'est appuyé sur la peur pour promouvoir leurs positions, notamment en présentant l'autre comme constituant une menace directe à laquelle il convient de faire face, ainsi qu'à ses projets. Le discours fondé sur la peur remplit plusieurs fonctions pour les parties en conflit : il contribue à mobiliser les soutiens, à resserrer les rangs, à justifier un discours hostile et à légitimer les réactions violentes. Il a toutefois aussi de lourdes conséquences, puisqu'il rend la rencontre avec l'autre difficile, voire parfois impossible, en faisant de celui-ci une source de danger. Il renforce ainsi l'idée que l'autre est assimilé à l'ennemi et qu'il faut lui faire face, comme l'illustre le fait que le Hezbollah qualifie l'autre partie de « sioniste », la plaçant ainsi au rang de l'ennemi, d'autant que le Hezbollah en est venu à considérer que des ennemis à l'intérieur du pays complotent contre lui. De leur côté, les adversaires du Hezbollah voient en lui un danger comparable à celui de l'ennemi extérieur, constituant une menace pour la coexistence et la construction d'un vivre-ensemble, et portant un projet qui est en contradiction avec la conception de l'État libanais et les valeurs de la société libanaise. Certains acteurs de la scène intérieure sont même allés jusqu'à qualifier le Hezbollah de terroriste.

Le discours fondé sur la peur s'est également manifesté concrètement dans les réactions suscitées par un centre d'hébergement destiné aux déplacés dans le quartier de la Quarantina, à l'entrée nord de Beyrouth. La « Cellule de gestion des risques de catastrophe » avait décidé d'aménager ce centre pour accueillir des personnes déplacées du Sud, à majorité chiite et considérées comme appartenant à l'environnement du Hezbollah. Une forte campagne d'opposition au projet a alors été menée, prenant une dimension nationale. Il n'est pas exagéré de dire qu'une grande partie du discours d'opposition a ravivé l'atmosphère de la guerre civile.

Le quotidien Nidaa al-Watan a titré en une : « **Le camp de la Quarantaine... une couverture pour resserrer l'étau sur Beyrouth** ». [13] On pouvait notamment y lire :

« Le Hezbollah s'oriente-t-il vers le rétablissement de son contrôle à l'intérieur du pays afin de compenser toute perte à l'extérieur ? Quels sont les risques liés à l'établissement d'un camp pour les déplacés à la Quarantaine, à proximité du port de Beyrouth ? Le rapprochement entre les deux événements ne relève pas d'une supposition politique, mais d'une lecture réaliste d'une évolution qui se dessine progressivement et pourrait comporter de graves risques pour la capitale et l'État... La crainte est grande que l'hébergement ne soit utilisé comme un moyen indirect d'encercler Beyrouth par son flanc maritime et, par la suite, de couper les communications avec le Metn et le Kesrouan, notamment si la situation venait à évoluer sur le plan intérieur... »

Des députés, des responsables politiques, des journalistes et des citoyens ont participé à la campagne contre le projet, annonçant leur refus de l'ouverture de ce centre et exprimant leur crainte d'y accueillir des déplacés, considérant que leur présence menaçait la sécurité de la région et ravivant des images de la guerre civile. [14]

Si ce projet a confirmé l'existence d'un clivage national entre les différentes composantes du pays, il a également révélé la faiblesse de la confiance dans l'autorité politique à l'origine du projet. Nombreux sont ceux qui ont évoqué la guerre civile de 1975 et se sont souvenus des combats qui avaient eu lieu autour des camps palestiniens de la Quarantaine et de Tell al-Zaatar. Il s'agit là d'une manifestation de la peur de l'autre, de la crainte de coexister avec lui et du manque de confiance à son égard, ainsi que d'une remise en cause de l'existence d'une autorité politique garante de la paix civile.

13- Nakhle Odaymi. « Le camp de la Quarantaine... une couverture pour resserrer l'étau sur Beyrouth ! ». Nidaa Al-Watan. Lundi 23 mars 2026.

14- May Chidiac : « La création d'un centre d'hébergement pour les personnes déplacées près du port de Beyrouth par une décision arbitraire ne passera pas ». Agence nationale d'information.

Parmi les éléments de peur mobilisés dans le discours autour de cette question figuraient :

- Le rappel de la guerre civile
- Le rappel de la transformation des camps en lignes de front
- Les menaces et les discours alarmistes
- La présentation du projet comme faisant partie d'un complot visant à encercler la région chrétienne
- La présentation du projet comme créant un nouveau foyer de tension sécuritaire

Ce type de discours contribue à approfondir le clivage entre les différentes composantes du pays et confirme la perte de confiance envers l'autre, désormais perçu comme une source de peur et d'inquiétude. Ainsi, l'image du pays s'est transformée en celle de groupes qui se craignent mutuellement, tandis que l'image du pouvoir s'est estompée, celui-ci apparaissant incapable d'inspirer confiance aux citoyens, ni de leur garantir qu'il est en mesure de les protéger et d'assurer leur sécurité. Il est également apparu clairement que la mémoire de la guerre reste constamment présente dans les esprits au sein de la société libanaise.

Cette atmosphère tendue a conduit les autorités à revenir sur le projet. L'Unité de gestion des risques de catastrophe rattachée à la Présidence du Conseil des ministres s a publié la mise au point suivante :

« Contrairement aux informations qui circulent, l'Unité de gestion des risques de catastrophe rattachée à la Présidence du Conseil des ministres confirme que tout ce qui est dit au sujet du site en cours d'aménagement à la Quarantina est dépourvu de tout fondement La Cellule précise que ce site est aménagé à titre préventif et non en vue d'une utilisation immédiate, sachant que son usage n'a pas encore été déterminé ... »

2. La lutte autour de l'identité

La guerre, ses récits et les positions des différentes parties ont reflété des visions divergentes du pays, de la conception de la patrie et de l'avenir. Chaque partie porte un projet politique différent de celui de l'autre et ne voit aucune possibilité de convergence avec ce dernier, au point de considérer que le conflit avec l'autre, à l'intérieur du pays, est plus dangereux que le conflit avec l'ennemi extérieur.

Les articles et prises de position remettant en question la capacité du Liban à continuer d'exister sous sa forme actuelle se multiplient, au regard de l'ampleur de la division au sein du pays. D'autres options pour un nouveau système politique sont désormais évoquées, de même que des interrogations sur la capacité du peuple libanais à reconstruire un pays unifié, compte tenu de tous les obstacles et problèmes auxquels il est confronté. Ces prises de position renforcent l'inquiétude des Libanais et leur crainte de ce que l'avenir pourrait leur réserver.

Karim Haddad écrit :

« ...Dans les moments de grandes transformations, les mots ne se contentent plus de décrire la réalité, ils deviennent eux-mêmes partie intégrante du combat. Nous ne vivons pas aujourd'hui au Liban une simple période de confusion passagère, et nous ne sommes pas face à une crise politique traditionnelle qui pourrait être contenue par un compromis ou par des concessions mutuelles, mais face à une scène où le conflit atteint son paroxysme : un conflit autour du sens même du pays, de sa place et de son avenir... La question n'est plus de savoir s'il y a une agression, mais comment lire cette agression ? Et avons-nous le courage d'appeler les choses par leur nom ? ... Ce qui est recherché pour le Liban n'est pas simplement une soumission militaire, mais une refonte complète de son rôle et de sa fonction dans la région. Au cœur de cette situation, la division interne apparaît comme plus dangereuse que toute menace extérieure. » [15]

15- Karim Haddad. « Le Liban dans l'œil du cyclone : la souveraineté entre soumission et résistance ». Al-Akhbar. Samedi 28 mars 2026.

Sous le titre « **Il est temps de penser à un autre Liban** », Ali Hamadeh écrit :

« ...Les citoyens n'ont pas le sentiment que l'État ou les appareils de sécurité et les forces armées agissent avec suffisamment de fermeté pour repousser les provocations et instaurer un climat de sécurité dans les quartiers et les rues de la capitale. Cette situation représente un lourd fardeau pour le pays. Elle pèsera sur la perception de millions de Libanais issus des autres composantes, qui rejettent tout ce que représente le parti en question (le Hezbollah) en termes de politique, de sécurité, de culture et de mode de vie. Après la guerre, un débat sérieux et approfondi s'ouvrira sur l'avenir de la coexistence sous un même toit. Le projet du « Hezbollah », dont nous prévoyons qu'il restera présent et actif après la guerre, doit être soumis à un examen approfondi à l'aune du projet national et de l'avenir du Liban. L'unité du Liban dans le cadre de la formule actuelle doit être mise sur la table pour faire l'objet d'un débat serein, partant du constat qu'il n'est plus possible de coexister avec ce projet dangereux pour tous les Libanais, ni même avec une version édulcorée de celui-ci (...) Il est temps de penser à un autre Liban. » [16]

Certains sont allés encore plus loin, jusqu'à remettre en question l'unité des Libanais depuis la création même du pays. Le Dr Qoussay al-Hussein écrit, sous le titre « **Le crime qui nous a réunis** » : « Nous n'avons pas besoin de beaucoup de preuves, ni ne manquons de témoignages et d'éléments pour démontrer que les Libanais se sont divisés dès les premiers temps de leur indépendance, et peut-être n'exagérons-nous guère en affirmant qu'ils l'étaient déjà sous la domination ottomane et tout au long du mandat français. Ils n'ont jamais formé une seule nation, ni constitué un seul peuple, même lorsqu'ils appartenaient à la même religion ou à la même communauté... » [17]

16- An-Nahar. 2 avril 2026.

17- Al-Liwaa. 2 avril 2026.

D'autres sont allés jusqu'à annoncer la mort du Liban sous sa forme actuelle, considérant que les événements en cours traduisaient l'échec de cette entité. Sous le titre « **Le Liban entre idéologie... l'échec de l'État et l'option fédérale** », le général de brigade à la retraite Tony Abi Samra écrit : « Le Liban se trouve aujourd'hui à un moment historique décisif, qui dépasse le cadre d'une crise politique passagère pour devenir une crise existentielle au sens plein du terme. Ce que traverse le pays n'est plus une simple difficulté dans la gestion du pouvoir ou des différends conjoncturels entre les forces politiques, mais s'est transformé en une crise structurelle qui frappe les fondements mêmes de l'État... Le différend n'est plus un conflit politique traditionnel autour du pouvoir ou des intérêts, mais s'est transformé en un conflit de récits, d'identités et de narrations contradictoires, voire en un conflit religieux et idéologique... Chaque partie en vient à être convaincue qu'elle ne défend pas seulement un intérêt, mais un « droit divin », ce qui écarte toute logique de compromis et transforme la politique en confrontation ouverte... Depuis sa création en 1936, le système libanais a été conçu pour gérer le pluralisme, mais il a échoué, au fil du temps, à atteindre cet objectif... chaque composante ayant désormais son propre récit, ses propres héros et sa propre lecture de l'histoire. Ainsi, il n'existe plus véritablement de cadre commun permettant d'organiser cette diversité. »

Il ajoute, sous le titre « **L'illusion du nationalisme libanais** » :

« Pendant des décennies, le « nationalisme libanais » a été présenté comme une solution permettant de dépasser les appartenances communautaires et les divisions. Mais après près d'un siècle, il apparaît que ce projet ne s'est pas réellement concrétisé. Il n'existe ni manuel d'histoire commun faisant l'objet d'un consensus, ni définition commune de l'ennemi et de l'ami, ni symboles nationaux rassembleurs pour l'ensemble des Libanais... Dans ce contexte, le fédéralisme apparaît comme une option structurelle, non pas comme une proposition de partition, mais comme un mécanisme permettant d'organiser et de gérer le pluralisme... La question n'est plus aujourd'hui : comment réformer le système actuel ? Elle est devenue : ce système est-il encore réformable ? » [18]

18- Nidaa Al-Watan, 1er avril 2026.

Certains vont jusqu'à suggérer la disparition du Liban actuel. Ainsi, Marc Saikali écrit sur le site Ici Beyrouth, sous le titre « **La fin du Grand Liban ?** » : «Le compte à rebours a commencé, et le Hezbollah en est le déclencheur. Il y a cent six ans, la France mandataire proclamait le Grand Liban. Un État né d'un compromis géographique et confessionnel. Fragile par nature, mais réel par ambition. Aujourd'hui, cet État est en train de se faire dépecer vivant. ... »

La division nationale qui se manifeste autour de l'avenir du Liban et les événements graves qu'il traverse ne sont guère de nature à annoncer une stabilité intérieure, en l'absence de points communs entre les deux camps du conflit interne. Plus inquiétant encore, les différentes parties en sont désormais convaincues que le clivage national est trop profond pour pouvoir être facilement résorbé. Des conclusions et des analyses ont ainsi émergé, dans les deux camps, appelant à reconnaître la chute du Liban sous sa forme actuelle.

Michel Tawk écrit dans Nida al-Watan : « ...Il semble urgent de réfléchir à une nouvelle formule politique qui dépasse le modèle actuel, qui a épuisé les Libanais et les a conduits à l'effondrement. Une formule qui reconnaisse les différences existantes au lieu de chercher à les dissimuler, et qui accorde à chaque composante un espace pour gérer ses affaires locales en fonction de ses spécificités culturelles et sociales, au sein d'un État unique détenant le monopole des armes, des relations extérieures et des politiques financières et souveraines. Il est temps de reconnaître que le confessionnalisme n'est pas un phénomène superficiel ou temporaire au Liban, mais qu'il fait partie de la structure sociale et politique existante... » [19]

Ibrahim al-Amin conclut :

« L'important est que nous sachions tous, chacun depuis sa propre position, que de grands changements ont eu lieu, que des changements encore plus importants sont à venir, et que le Liban que nous connaissons ne restera pas tel quel, que ses enfants le souhaitent ou qu'ils le refusent... Et c'est là la seule vérité dans le monde des illusions libanaises ! » [20]

19- Michel Touq. « De la coexistence au partage des divisions ». Nidaa Al-Watan. 5 juin 2026.
20- Al-Akhbar. 15 avril 2026.

3. Les récits concurrents et l'écriture de l'histoire

La guerre ne se limite pas aux combats sur le front militaire et aux tranchées ; elle est également une guerre des récits, menée à travers les médias et les réseaux sociaux qui soutiennent et couvrent les activités militaires. Le récit est donc le pendant du front militaire : il diffuse la doctrine au nom de laquelle on combat et justifie les morts, qui deviennent les martyrs de la cause. Le récit a également pour fonction d'expliquer les principes et les valeurs au nom desquels les guerres sont menées. Il se manifeste dans les discours des dirigeants, les médias qui les soutiennent, ainsi que dans les interventions des journalistes et des influenceurs. Il propose une lecture de l'événement historique en cours, qui pourra par la suite servir à construire la mémoire et à écrire l'histoire des groupes et des nations. Chaque partie présente les faits et les arguments qui étayaient son récit, lequel restera une référence pour les documentalistes et les archivistes de demain.

Parmi les récits qui ont marqué la période étudiée, nous en avons retenu deux qui illustrent les contradictions dans les points de vue, dans la perception de la réalité et de l'avenir, ainsi que dans la manière d'appréhender un même événement sous des angles différents, voire contradictoires. Le premier porte sur les négociations directes que les autorités libanaises ont décidé d'engager avec Israël sous l'égide des États-Unis, envisagées selon les uns comme une démarche de paix et, selon les autres, comme une capitulation. Le second porte sur l'issue de la guerre entre le Hezbollah et Israël, évaluée selon les deux récits comme une victoire ou une défaite.

Le récit autour des négociations

Le discours du président de la République, Joseph Aoun, adressé aux Libanais le 17 avril 2026 au sujet des négociations directes avec Israël sous l'égide des États-Unis, a eu un retentissement considérable, comme en témoignent les nombreuses réactions qu'il a suscitées, la majorité des forces politiques, des journalistes et des leaders d'opinion de la société libanaise ayant commenté ce discours. Leurs positions se sont divisées en deux tendances : la première soutenait le discours du président de la République, le considérant comme une initiative souveraine visant à instaurer la paix à laquelle aspirent les Libanais ; la seconde considérait ce discours comme une capitulation face à l'ennemi et une trahison du sang des martyrs de la résistance.

Le président Aoun a déclaré dans son discours :

« Les négociations ne signifient et ne signifieront jamais renoncer à aucun droit, abandonner aucun principe ni porter atteinte à la souveraineté de ce pays... Je suis prêt à assumer l'entière responsabilité de ces choix, et je suis prêt à aller où qu'il le faille pour libérer ma terre, protéger mon peuple et sauver mon pays. Ma mission est unique, claire et précise : sauver ce pays et son peuple... Notre objectif est clair et annoncé : mettre fin à l'agression israélienne contre notre territoire et notre peuple, le retrait israélien, étendre l'autorité de l'État à l'ensemble de son territoire, exclusivement par ses propres forces, le retour des prisonniers, ainsi que le retour de notre peuple dans ses foyers et ses villages, en sécurité, libres et dans la dignité... »

Ce discours du président a été considéré comme un tournant dans la vie politique libanaise, puisqu'il a ouvert la voie à la question de négociations directes entre le Liban et Israël en vue de parvenir à un accord de paix mettant fin à l'état de guerre qui existe entre les deux pays depuis la création de l'État d'Israël. Toutefois, la question des négociations directes ne fait pas consensus parmi les parties libanaises. Le Hezbollah et ses partisans semblent y être fermement opposés et accusent ceux qui les soutiennent de trahison, de sacrifier le sang des martyrs et de menacer la paix civile en agissant unilatéralement, tandis que les adversaires du Hezbollah saluent cette initiative et le courage du président de la République.

« Un discours de capitulation »

Dans un communiqué du bloc parlementaire du Hezbollah : « Les autorités ont fait entrer le Liban dans une nouvelle phase, extrêmement dangereuse pour son existence, son intégrité territoriale, la sécurité de sa population, sa cohésion interne et son unité nationale », les accusant de « se soumettre aux diktats américains et d'opter pour la voie des négociations directes avec l'ennemi sioniste, en contradiction avec la volonté nationale ». [21]

Ibrahim al-Amin écrit dans Al-Akhbar : « Si le président Joseph Aoun pense que “la mise en scène américaine du cessez-le-feu” lui donnera la légitimité nécessaire pour engager des négociations directes avec l'ennemi, en faisant davantage de concessions, cela signifie que lui et son entourage n'ont pas compris la leçon de l'opération intitulée « La Paille Mâchée », [22] leçon que les autres doivent également assimiler, en particulier le Premier ministre Nawaf Salam et un grand nombre de ministres qui l'accompagnent... » [23]

Le cadre discursif des réactions à la proposition du président de la République d'engager des négociations directes avec Israël était chargé de prises de position violentes et négatives des deux côtés. Parmi les expressions utilisées figuraient : **suicide politique, assassinat, danger existentiel, menace pour la paix civile, renversement du gouvernement, partition en réponse aux armes...**

Le camp favorable à la « résistance » a ainsi considéré les négociations comme une menace contre celle-ci et comme une trahison de son rôle et de ses martyrs, et a cherché à déterminer comment faire pression sur le président pour le dissuader de poursuivre son initiative. Parmi les positions dénonçant les négociations comme servant les intérêts de l'ennemi, Mahmoud Qomati a déclaré : « Si les présidents de la République et du Conseil des ministres persistent dans la voie des négociations directes, ils suivront leur voie et nous suivrons la nôtre... Après la victoire, l'État sera confronté à deux options : soit présenter ses excuses au peuple et revenir sur ses décisions à l'encontre du Hezbollah, soit faire face à une colère populaire pacifique qui pourrait conduire à sa chute... Le président de la République a remercié le meurtrier et le criminel, mais n'a pas remercié celui qui nous a sauvés, à savoir l'Iran. »

Le quotidien Al-Akhbar a publié, sous le titre « **Le pouvoir de la honte, agenouillé à Washington : pas d'arrêt de la guerre et implication dans le sang des Libanais** » : « Le pouvoir d'occupation américano-israélien au Liban a franchi les étapes politiques les plus abjectes, commettant une trahison ouverte envers la population et les victimes de l'agression israélienne en cours, et est allé prendre la photo de la honte avec les représentants des deux États criminels. Non content de cela, il a approuvé un communiqué dans lequel il a adopté la position de l'ennemi à l'égard de la résistance et considéré que le désarmement de celle-ci constituait une condition à tout cessez-le-feu. » [24]

21- Samedi 18 avril 2026.

22- An-Nahar. « Les significations de la “paille dévorée” : une métaphore coranique aux dimensions politiques et militaires », 11 mars 2026.

23- Al-Akhbar. Samedi 18 avril 2026.

24- 15 avril 2026.

Le quotidien Nida al-Watan a consacré la majeure partie de sa une à une photo du président de la République, affichant clairement son soutien à sa position, avec le titre : « **Aoun dans un discours historique : nous avons retrouvé le Liban et nous ne sommes plus une arène pour qui que ce soit** ». Le journal écrit : « L'intervention du président de la République... est venue confirmer que le Liban poursuit sa marche sur la voie des négociations entamées quelques jours auparavant à Washington. Il a déclaré à cette occasion : "Nous avons retrouvé le Liban et la décision du Liban, pour la première fois depuis près d'un demi-siècle. Aujourd'hui, nous négocions pour nous-mêmes et nous décidons pour nous-mêmes. Nous ne sommes plus une carte dans la poche de qui que ce soit, ni une arène pour les guerres de qui que ce soit..." » [25]

Le journal a également rapporté, citant une source officielle, que le Liban poursuivrait les négociations et que rien n'arrêterait ce processus. La forme et le niveau des négociations pourraient être déterminés par l'évolution des prochains jours et par l'orientation des événements, mais, toujours selon cette source, le dossier suivait la bonne voie et il n'était pas question de revenir en arrière. [26]

La Dre Nadine al-Kahhal a également écrit : « Le discours fort et courageux du président de la République a constitué un tournant dans cette période sensible et décisive que traverse le Liban, où nous assistons à un processus de transformation progressif et continu visant à libérer le Liban de l'emprise des agendas et des appartenances extérieures, et à revenir au patriotisme et à l'identité libanaise, en passant des guerres absurdes au port de la paix, de la stabilité et de la prospérité... Ce discours est venu confirmer aux sceptiques et à ceux qui accusent les autres de trahison qu'"il n'y a de loyauté qu'au Liban et à son peuple"... »

Le site Al-Marsad Online a estimé que le discours du président avait « suscité de nombreux échos positifs dans les milieux populaires libanais de toutes les composantes, notamment chrétiennes », beaucoup considérant qu'il s'agissait du premier président de la République depuis des décennies à faire preuve d'un tel degré de courage, d'audace et de détermination à aller de l'avant avec ses convictions, qu'il considère comme servant les intérêts du Liban.

Naufal Daou, quant à lui, a estimé que l'importance du discours du président Joseph Aoun était comparable à celle du discours du président Anouar el-Sadate devant l'Assemblée du peuple égyptienne, dans lequel il avait annoncé en 1977 être prêt à se rendre en Israël et à y prononcer un discours devant la Knesset, dans la perspective d'une paix honorable fondée sur la libération du Sinaï.

25- Nidaa Al-Watan. 18 avril 2026.

26- Nidaa Al-Watan. 18 avril 2026.

Le récit de la guerre dans le Sud : victoire ou catastrophe ?

Les récits du Hezbollah et les déclarations de ses dirigeants présentent la guerre dans le Sud comme une victoire face à Israël. Cette position est constamment réaffirmée et s'adresse aux différentes composantes : aux partisans, pour renforcer leur détermination et leur confirmer qu'ils défendent la bonne cause ; et aux adversaires, pour leur signifier qu'ils sont victorieux, qu'ils ne seront pas vaincus et que les armes de la résistance ont réussi à faire face à l'ennemi, ce qui impose de traiter le Hezbollah comme un parti victorieux.

De nombreux débats ont eu lieu autour de la notion de victoire. Les adversaires du parti estiment qu'il a été vaincu, au regard du fait qu'Israël a envahi le Sud, détruit les villages et éliminé des dirigeants du Hezbollah ainsi que des milliers de ses combattants. Le Hezbollah et ses partisans répondent toutefois qu'il a réussi à tenir tête à Israël et qu'il continue de combattre, ce qui constitue en soi une victoire.

1

Le récit de la victoire

Le récit de la victoire revient fréquemment dans les déclarations des responsables du Hezbollah, notamment celles de son secrétaire général, Naïm Qassem, qui affirme que le parti a remporté la victoire malgré tous et que les résistants poursuivent leur marche en enregistrant des victoires. Les communiqués du parti vont dans le même sens : « Nous nous trouvons aujourd'hui aux portes d'une grande victoire historique, qui sera rendue possible grâce aux sacrifices des moudjahidines, au sang des martyrs, ainsi qu'à votre constance et à votre patience sans égales... Cet ennemi perfide et barbare, qui cherche à fuir l'image de sa défaite, pourrait recourir à des tentatives de trahison pour fabriquer une scène illusoire donnant l'impression qu'il a réalisé un succès qu'il n'a pas été en mesure d'obtenir sur le terrain... » (8 avril 2026)

Parmi les soutiens de ce récit figure Pierre Abi Saab :

« Ces résistants, personne ne peut les vaincre. Quels que soient les efforts des clowns de Washington, des esclaves du samedi au Liban, pour tendre la main à l'armée des barbares vaincus... leur déception sera immense et il ne leur restera que l'amertume de la trahison... Pas de négociations, pas de capitulation ! »

De même, Fayçal Abdel Sater écrit : « Une résistance légendaire qui a brisé tous les objectifs de l'ennemi israélien. Merci au Hezbollah et à sa grande direction, merci au mouvement Amal, et merci à tout homme libre et honnête au Liban qui a contribué à cette grande victoire... »

Le titre publié par L'Orient-Le Jour en une, le 21 avril, a été particulièrement saisissant : « La catastrophe du Sud-Liban », accompagné d'une photo de la localité de Meiss el-Jabal, sur laquelle le drapeau israélien flottait au sommet d'une habitation. Le terme « catastrophe » est d'autant plus marquant qu'il renvoie habituellement à la Nakba palestinienne, qui désigne la tragédie du déplacement de plus de 700 000 Palestiniens de leurs terres en 1948, ainsi que la destruction de plus de 500 villages en Palestine par le mouvement sioniste, en prélude à la proclamation de l'État d'Israël.

Ibrahim Haidar a lui aussi employé le terme « catastrophe » dans un article intitulé « La perte du Sud... le désastre au-dessus de la grande victoire ? » : « Il n'est plus possible de minimiser l'ampleur des pertes ni les conséquences de la guerre menée en soutien à l'Iran, pas plus que d'atténuer la catastrophe qui s'est abattue sur le Sud et le Liban. Voilà que l'occupation israélienne détruit les villages, rase leurs maisons et anéantit la vie qui y existait, tout en saccageant leur histoire, leur patrimoine et leur culture en transformant leurs repères et en les réduisant à une terre brûlée... Il est impossible d'atténuer le poids des conséquences catastrophiques ou de les enjoliver, pas plus qu'il n'est possible de parler de victoires au regard des déplacements et des destructions qui ont frappé la population et le pays. Ce à quoi le parti est confronté aujourd'hui, malgré la résistance de ses combattants face à l'occupation, n'est pas une simple déconvenue, mais est de l'ordre de la défaite, qui a infligé les pertes les plus lourdes à sa structure, consacré l'occupation de 55 villages du Sud et prolongé la mise en péril du Liban... » [27]



Charles Jabbour écrit : « Un mot à ceux qui font la promotion de l'idée de la "victoire" : ceux-ci ne sont pas seulement vaincus, comme le montre la profondeur de l'avancée israélienne à l'intérieur du Liban, mais ils portent également la responsabilité de tout ce qui s'est produit en termes de morts, de destructions et de déplacements depuis qu'ils ont déclaré la guerre le 8 octobre 2023, et doivent en répondre. Leur discours n'est rien d'autre qu'une preuve supplémentaire de l'ampleur de leur déconnexion de la réalité. »

Naufal Daou : « Si les partisans du Hezbollah avaient lu le communiqué officiel de l'accord de cessez-le-feu et pris connaissance de son contenu, ils n'auraient pas tiré en l'air pour manifester leur joie... Ils auraient peut-être même tiré sur eux-mêmes pour se suicider ! L'accord stipule clairement leur défaite et traduit la chute de tous leurs slogans, récits et illusions... Il met fin au rôle de leurs armes dans des termes clairs et directs ! »

Diana Moukalled : « Nous avons cinq points occupés... Nous avons désormais 55 villages occupés, et Israël a le droit d'intervenir quand il le souhaite, conformément à l'accord publié... L'"ère des victoires" dans toute sa splendeur... »

Les deux récits s'opposent frontalement, chacun ayant ses promoteurs parmi les responsables politiques, les journalistes, les médias, les plateformes, les réseaux sociaux et les partisans qui les adoptent, les diffusent et cherchent à réfuter le récit adverse.

Les partisans du récit de la catastrophe accusent le Hezbollah de sacrifier les intérêts du Liban et d'être inféodé à l'Iran, estimant que la guerre qu'il mène ne procède pas d'une décision libanaise. En revanche, les partisans du récit de la victoire accusent leurs adversaires de suivisme, de trahison et de se tenir dans le camp américano-israélien, leur reprochant de fermer les yeux sur la résistance menée par le Hezbollah pour faire face à l'ennemi israélien et de payer « le tribut du sang » au nom de tous.

Comment un même événement, visible de tous et vécu par une société tout entière, peut-il donner lieu à une opposition aussi radicale dans la manière de le percevoir et d'en analyser les manifestations et les conséquences au sein de cette même société ? À cette question s'en ajoutent d'autres : quels risques ces récits contradictoires font-ils peser, à l'échelle nationale, sur la cohésion de la société ? La division au sein de la société autour de cette question reflète-t-elle d'autres clivages en son sein ? Et quel récit les historiens adopteront-ils dans les années à venir ?

III. La couverture médiatique de la guerre

الضاحية بعد الهدنة:
عودة بلا استقرار

الضاحية بعد الهدنة:
عودة بلا استقرار

الضاحية بعد الهدنة:
عودة بلا استقرار

سحمر تتشارك مع جنوب لبنان في النكبة
رغم بعدها الجغرافي عن خطوط المواجهة

سحمر تتشارك مع جنوب لبنان في النكبة
رغم بعدها الجغرافي عن خطوط المواجهة

سحمر تتشارك مع جنوب لبنان في النكبة
رغم بعدها الجغرافي عن خطوط المواجهة

مشروع اتفاق
«خطوة بخطوة»

مشروع اتفاق
«خطوة بخطوة»

مشروع اتفاق
«خطوة بخطوة»

الأخبار
25 أبريل 2026
قناة حنى
التحريض

الأخبار
25 أبريل 2026
قناة حنى
التحريض

الأخبار
25 أبريل 2026
قناة حنى
التحريض

1. Discours de trahison et incitation à la violence

Dans le contexte des positions du gouvernement à l'égard du Hezbollah et de la considération de ses armes comme illégales, ainsi que, par conséquent, du lancement par les autorités d'un dialogue direct avec Israël, une violente guerre verbale s'est engagée entre les deux camps, à laquelle se sont joints les médias favorables à chacun d'eux, ainsi que les réseaux sociaux et les influenceurs. Le point central de ce discours était, des deux côtés, l'accusation de trahison.

Le Hezbollah s'est mis à répéter ses accusations de trahison à l'encontre du gouvernement de Nawaf Salam, le qualifiant de « gouvernement de Vichy », tout en qualifiant ses adversaires de « sionisme libanais ». Il ne voit d'autre solution à la guerre en cours que la résistance à Israël. Dans le même temps, il se présente comme victime d'un complot de la part des autorités et de ses adversaires. De leur côté, les opposants au Hezbollah continuent de lui reprocher d'avoir entraîné Israël dans l'invasion du Liban et considèrent ses positions politiques et sociales comme un danger pour le pays, le présentant comme une composante des Gardiens de la révolution iraniens. Cette confrontation des discours comporte, outre les accusations de trahison, de nombreuses formes d'incitation à la violence, de menaces et de violence.

Les journaux et les différents médias et moyens de communication proches des deux camps ont participé à cette campagne. Le quotidien Al-Akhbar a accusé le Premier ministre d'« agir comme s'il souhaitait la poursuite de la guerre d'Israël contre le Liban », et a également accusé le président de la République de « faire des cadeaux gratuits » à l'ennemi. Il lui a reproché d'avoir employé le terme « victimes » pour désigner les morts de la guerre, plutôt que celui de « martyrs ». De son côté, Nidaa al-Watan a établi un parallèle entre « la violence meurtrière d'Israël et la trahison du Hezbollah », accusant ce dernier de fournir à Israël des prétextes pour mener sa guerre contre le Liban. Ces deux journaux ont constitué les fers de lance respectifs des deux camps. Les chaînes de télévision et les réseaux sociaux proches de chacun d'eux ont suivi la même ligne.

Discours de trahison

Qui trahit la patrie ? Deux récits s'affrontent. Celui du Hezbollah, qui accuse les autorités libanaises de trahison et de comploter contre lui et contre le pays, et celui des adversaires du Hezbollah, qui reviennent sur son histoire et ses liens politiques extérieurs et lui font porter l'entière responsabilité de la guerre et de la défaite. Le discours accusatoire a parfois eu recours à des termes particulièrement dégradants pour qualifier les adversaires, tels que « populace », « barbares », « mercenaires », « traîtres » et « comploteurs », ainsi qu'à d'autres expressions violentes relevant du vocabulaire de la guerre.

Accusations de trahison visant les autorités

Dans le discours du Hezbollah, le gouvernement libanais est désormais qualifié de « pouvoir de la honte » et de « pouvoir d'occupation américano-israélien », des appellations qui véhiculent des accusations extrêmes de trahison. Al-Akhbar a écrit sous le titre « Le pouvoir de la honte, agenouillé à Washington : pas d'arrêt de la guerre et implication dans le sang des Libanais » : « Le pouvoir d'occupation américano-israélien au Liban a franchi les étapes politiques les plus abjectes, commettant une trahison ouverte envers la population et les victimes de l'agression israélienne en cours, et est allé prendre la photo de la honte avec les représentants des deux États criminels. Non content de cela, il a approuvé un communiqué dans lequel il a adopté la position de l'ennemi à l'égard de la résistance et considéré que le désarmement de celle-ci constituait une condition à tout cessez-le-feu. » [28]

Le Hezbollah et ses partisans sont allés jusqu'à accuser les autorités de trahison, de sacrifier le sang des martyrs et de menacer la paix civile. Sous le titre « Le pouvoir d'occupation américain justifie les massacres de l'ennemi », Al-Akhbar écrit : « ...Cette trajectoire complotiste a atteint un sommet particulièrement dangereux lorsque les autorités ont offert un cadeau supplémentaire à l'occupant, dont les dirigeants n'ont pas caché leur satisfaction à l'égard de ce qui a été appelé "l'initiative visant à considérer Beyrouth comme une zone démilitarisée". Cette décision a été approuvée par le gouvernement lors d'une réunion présidée par le président de la République. »

Sous le titre « Le gouvernement de Vichy s'enfonce dans la trahison : un message à l'ONU pour couvrir l'agression contre le Liban », Marwan Abou Haidar écrit dans Al-Akhbar: « Alors que les menaces publiques de l'ennemi contre le Liban s'intensifient et que des plans visant à modifier la réalité frontalière par la force sont avancés, notamment après l'annonce par le ministre de la Défense, Israel Katz, de son intention de "détruire toutes les maisons faisant face à la frontière et de changer une fois pour toutes la réalité sur notre frontière avec le Liban", les responsables au Liban s'emploient à établir l'illégalité de toute résistance à l'occupation. Des sources informées ont révélé que le gouvernement libanais avait adressé au Conseil de sécurité, le 3 mars, un message dans lequel il qualifiait "l'aile militaire du Hezbollah" d'entité hors-la-loi. La mission du Liban auprès de l'ONU a rappelé cette position au Conseil de sécurité deux jours auparavant, tandis que le Premier ministre Nawaf Salam a demandé au représentant du Liban auprès de l'ONU, Ahmad Arafa, de présenter ce message devant le Conseil de sécurité. Celui-ci contient les dispositions de la décision du Conseil des ministres interdisant le Hezbollah, à savoir :

- l'interdiction immédiate de toutes les activités militaires et sécuritaires du Hezbollah, considérées comme illégales ;
- l'obligation pour le parti de remettre ses armes à l'État libanais ;
- la limitation de l'activité du parti au cadre politique, dans le respect des cadres constitutionnel et juridique ;
- le mandat donné aux forces militaires et de sécurité de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour empêcher toute opération militaire ou tout lancement de missiles ou de drones depuis le territoire libanais, et d'arrêter les contrevenants. »

Le journal ajoute : « ...La situation est bien plus grave que certains ne le pensent. Cette évolution n'est pas un simple détail procédural visant à consolider la décision, mais elle fournit une couverture juridique et politique à toute démarche que pourrait entreprendre le Conseil de sécurité. Plus grave encore, ce message justifie les agressions israéliennes et l'occupation, puisque l'ennemi pourra affirmer chaque fois qu'il combat une entité hors-la-loi au nom de l'État libanais, qui n'a pas réussi à désarmer le Hezbollah. Il couvre également les massacres qu'Israël pourrait commettre ultérieurement sous prétexte de frapper les infrastructures du parti ou d'assassiner certains de ses responsables... » [29]

Le journal considère dès lors que « le complot » pourrait être la description la plus appropriée de l'action des autorités libanaises : « Un complot qui cherche délibérément la provocation, conduisant inévitablement à l'explosion. Il constitue essentiellement le reflet de l'adoption d'un récit américano-israélien prétendant avoir remporté la victoire et réduisant le Hezbollah aux quelques capacités qui lui restent et qu' Israël se chargera d'éliminer. Ce qui se passe aujourd'hui est sans précédent, et son objectif est clair : faire tomber tous les équilibres internes et placer l'ensemble du pays sous l'emprise des États-Unis, en vue de modifier son identité politique... » [30]

Ces accusations se sont accompagnées de la qualification de l'autre camp de « sioniste », une appellation qui confère à la personne ainsi désignée le statut d'ennemi. « Le sionisme libanais n'est pas un phénomène simple que l'on peut réduire à une accusation ou à des slogans, mais une structure intellectuelle et politique complexe qui dépasse l'appartenance religieuse ou l'identité confessionnelle et s'inscrit dans un réseau d'intérêts, de discours et d'alignements qui se sont constitués historiquement dans le Liban moderne. Il ne peut donc être compris par de simples jugements, mais par l'analyse des conditions qui le rendent possible : comment apparaît-il, pourquoi est-il produit et sous quel discours est-il légitimé ? Dans ce sens, le sionisme devient ici une fonction politique, et non une identité revendiquée. Il constitue une position au sein d'une structure de pouvoir, et non une carte d'adhésion... Le problème ne réside plus dans l'occupation, mais dans la "réaction" à celle-ci. Le danger ne réside plus dans l'agression, mais dans la résistance. ...Le sionisme libanais n'agit donc pas uniquement à travers les alliances politiques, mais aussi par la reproduction du langage. Il agit au niveau des concepts : transformer la "résistance" en "problème", l'"agression" en "contexte" et la "capitulation" en "réalisme". Mais pourquoi le sionisme libanais apparaît-il sous cette forme ? La réponse réside dans la structure politique libanaise elle-même : un État faible, un système confessionnel, de multiples liens extérieurs et une crainte permanente d'une explosion interne... » [31]

L'une des prises de position les plus marquantes en matière d'accusation de trahison est celle de Mahmoud Qmati, vice-président du conseil politique du Hezbollah : « Le gouvernement de Vichy arrêtait les résistants et les exécutait, puis il a été renversé et les traîtres qui en faisaient partie ont été exécutés. J'espère que nous n'en arriverons pas là. »

30- « Négociateur sous le feu à Washington avec des concessions sécuritaires faites à l'avance ». Al-Akhbar. 10 avril 2026.

31- « Le sionisme libanais », Karim Haddad. Al-Akhbar. 2 avril 2026.

Il a poursuivi :

« Il semble que la confrontation directe avec cette autorité politique soit inévitable après la fin de la guerre, quels qu'en soient les résultats. Le gouvernement libanais n'est plus apte à gérer le pays et ses positions ne servent que l'armée israélienne. La confrontation est donc à venir et les traîtres paieront le prix de leur trahison... Nous sommes capables de bouleverser le pays et de renverser le gouvernement, et notre patience a des limites. »

Il s'agit là d'accusations publiques et explicites, formulant des condamnations catégoriques pour trahison et s'accompagnant de campagnes ouvertes d'incitation à la violence et de menaces.

Les prises de position sont allées au-delà du registre du discours politique, jusqu'à évoquer l'assassinat, à l'image de ce qui est arrivé au président égyptien Anouar el-Sadate, ainsi que la possibilité de s'opposer aux décisions des autorités par la résistance armée, à l'instar de la confrontation avec l'« Armée du Liban-Sud » dirigée par Antoine Lahd, allant jusqu'à menacer de renverser le gouvernement dans la rue.

Accusations de trahison visant le Hezbollah

À l'inverse, les adversaires du Hezbollah considèrent cette organisation comme une faction iranienne soumise aux Gardiens de la révolution iraniens et exécutant un agenda extérieur, prête à affronter par tous les moyens ceux qui lui demandent de remettre ses armes et de se placer sous l'autorité de l'État libanais.

Saleh Nouhad al-Machnouks'est adressé au Hezbollah en ces termes : « Que Téhéran brûle pour que Beyrouth survive ; c'est la logique de tout Libanais normal, sauf vous. Vous êtes prêts à brûler Beyrouth pour que Téhéran survive... Vous n'êtes même pas des agents, car les grandes puissances protègent leurs agents ; vous êtes des mercenaires. » [32]

Il a ajouté : « Ne pensez surtout pas que l'un d'entre vous pourra nous faire avaler, sous prétexte qu'Israël est prêt à faire preuve de sauvagerie, que... vous avez pris la décision et connaissez ses conséquences, et que ce sang est sur vos mains comme il est sur celles d'Israël. Mais au moins, Israël combat pour son peuple, contrairement à vous qui défendez les mercenaires du régime de Khamenei ! »

Dans ce qui ressemble également à une réponse au Hezbollah, Ziad Sami Itani écrit dans Al-Liwaa : « En août de l'année dernière, après que le Conseil des ministres eut adopté une décision historique visant à réserver les armes à l'État, le discours du secrétaire général Naïm Qassem a atteint des niveaux jamais vus depuis la fin de la guerre civile en 1990. Qassem a déclaré : "La décision est dangereuse et expose le pays à une crise majeure. Le Hezbollah ne remettra pas ses armes, même si cela devait conduire à une guerre totale." »

Qassem a qualifié toute tentative de désarmement de « **guerre à la manière de Karbala** », déclarant qu'il était prêt à « **couper la main qui s'en approcherait** ».

Itani ajoute : « Ce n'était pas une déclaration métaphorique dans le contexte libanais ; le parti est la seule partie effectivement armée capable, en théorie, de déclencher une guerre interne. Salam, le Premier ministre, a directement qualifié ce discours de "menace voilée de guerre civile", soulignant que "la menace ou l'évocation d'une guerre civile est totalement inacceptable". Qassem a également déclaré dans le même contexte : "Le gouvernement porte l'entière responsabilité de toute discorde qui pourrait survenir." Cette phrase constitue un exemple classique d'une méthode de menace consistant à nier sa propre responsabilité... »

32- Nizar Nimr. Al-Akhbar. 10 avril 2026.

Itani énumère quatre « crimes » dans les pratiques du Hezbollah :

- **« Premier crime »** : renverser l'équation de la souveraineté. Le droit international, la Constitution libanaise et l'accord de Taëf disent une seule et même chose : l'État est le seul à décider de la guerre et de la paix. Le Hezbollah a décidé seul de la guerre et en a fait supporter les conséquences à l'État, puis, lorsque le gouvernement lui a demandé de se conformer à la loi, il a qualifié la loi elle-même de "projet américano-israélien". Ce n'est pas de l'opposition, c'est une destruction systématique du concept d'État.
- **Deuxième crime** : prendre le Liban en otage au profit de l'Iran. Le lancement de missiles "en solidarité avec l'Iran" après la mort de Khamenei ne nécessite aucune analyse. Le parti a décidé d'exposer le Liban et sa population aux frappes au service de l'agenda de Téhéran. Le gouvernement n'a pas approuvé cette décision, le Parlement ne l'a pas examinée et la majorité des Libanais ne l'a pas souhaitée.
- **Troisième crime** : Utiliser la menace d'une guerre civile comme instrument politique. Lorsqu'un parti, la seule à être armée dans le pays, menace d'une "guerre totale" en réponse aux décisions d'un gouvernement légitime, il ne s'agit pas d'un avertissement. C'est un chantage par les armes. Le peuple libanais, qui a vécu quinze années de guerre civile, comprend parfaitement ce que signifient ces menaces.
- **Quatrième crime** : trahir la représentation de la communauté chiite. La composante chiite du Liban est celle qui souffre le plus des guerres du parti : ses villes ont été détruites, ses jeunes ont été tués et son économie s'est effondrée. Puis le parti boycotte les réunions gouvernementales consacrées à l'aide aux déplacés, c'est-à-dire à ses propres déplacés avant tout, au service de calculs régionaux éloignés des besoins des habitants du Sud et de la banlieue... » [33]

Il s'agit de deux récits qui conduisent à une confrontation inévitable.

Un discours violent

Les acteurs libanais semblent directement engagés dans la guerre en cours au Liban et dans la région et misent sur son évolution tout en échangeant des menaces. Certaines se tiennent aux côtés des autorités libanaises et soutiennent leurs choix, tandis que d'autres les attaquent, rejettent leur rôle ou refusent de les reconnaître. Cette confrontation des positions s'inscrit dans un discours violent qui menace de faire s'effondrer la paix civile et de ramener le conflit dans la rue, faisant peser des risques majeurs sur l'avenir du pays et sur sa paix civile.

Le général Georges Nader a mis en garde contre l'intensification du discours d'incitation à la violence et du discours confessionnel dans la rue libanaise : « Deux lignes opposées se font face, l'une fondée sur l'accusation de trahison et l'autre sur l'exclusion. Ce climat pourrait entraîner une aggravation des tensions, voire des affrontements internes s'il n'est pas rapidement contenu. » [34]

La réalité politique semble se structurer autour de deux camps retranchés dans deux tranchées opposées, ce qui pourrait conduire à l'affrontement : « ...Il faut tirer la sonnette d'alarme face à ce que pourraient apporter les jours à venir... Ni guerre ni paix. Les négociations ressemblent à une série télévisée grotesque sans fin... Aujourd'hui, le pouvoir est dans une tranchée et la résistance dans la tranchée opposée. C'est l'épreuve dangereuse. Qui sauvera le Liban de l'explosion... ? » [35]

« La bataille de l'intérieur a commencé », écrit Nakhle Odaïme : « Le Hezbollah comprend que la mise en œuvre de l'accord entraînera progressivement une réduction de son influence militaire et sécuritaire et ouvrira la voie à un processus politique qui pourrait aboutir à son désarmement et au retour du monopole de la force armée aux institutions légitimes. Pour cette raison, les possibilités d'une confrontation politique interne semblent élevées, et les propos menaçants de son secrétaire général, Naïm Qassem, en constituent la meilleure preuve. Par ses déclarations, Qassem a affirmé qu'il était le guide suprême des Libanais, traçant une feuille de route pour l'État qui commence par mettre fin à la mascarade des négociations absurdes, humiliantes et honteuses, comme il les a qualifiées, tout en promettant de poursuivre la "résistance"... » [36]

34- Bel Arabi. 30 mars 2026.

35- Nabih Al-Borji. « Qui sauvera le Liban de l'explosion ? ». Al-Diyar. 6 juin 2026.

36- Nakhle Odaymi. « Après l'accord historique... la bataille interne a commencé ». Nidaa Al-Watan. 5 juin 2026.

Certains journalistes et responsables politiques sont également allés jusqu'à qualifier le Hezbollah de « terroriste », tandis que d'autres ont évoqué « l'histoire du parti en matière d'assassinats, de défi à l'autorité et de menaces contre la justice », ainsi que d'autres accusations.

Parmi ces éléments figure une enquête diffusée par la chaîne MTV sur ce qu'elle a présenté comme des prisons appartenant au parti, situées au cœur de la capitale, et qu'elle a localisées sur une carte similaire aux cartes des bombardements publiées par Israël pour avertir les habitants de partir. Le reportage de la chaîne affirme que « l'État qui gouverne le Liban est l'État armé [c'est-à-dire le Hezbollah], qui enlève, arrête et emprisonne, et dont les enquêtes servent de fondement aux procédures judiciaires ».

Al-Akhbar a, de son côté, accusé MTV de publier de temps à autre « des listes de noms de Libanais qu'elle désapprouve, incitant implicitement à les tuer ». Le journal est allé jusqu'à accuser la chaîne d'inciter les autorités à tuer leurs opposants et à provoquer une guerre civile : « MTV ne cesse de jeter de l'huile sur le feu de la guerre psychologique soutenant l'ennemi, alors que celui-ci mène son agression contre le Liban, malgré toutes ses arguties sur son opposition à la guerre et au fait d'entraîner le Liban dans une guerre qui n'est pas la sienne ». »

Le journal ajoute :

« Mais cette chaîne hypocrite n'est pas opposée à la guerre en tant que principe, seulement au fait de combattre l'entité occupante qui a le Liban dans le viseur de sa carte expansionniste, tout en ne voyant aucun problème à combattre ses propres compatriotes en les accusant de trahison et en incitant à la violence à leur rencontre, allant même jusqu'à reprocher aux autorités officielles leur "manquement" pour avoir refusé de les tuer et de provoquer une guerre civile, alors même que les autorités ne manquent pas de les réprimer. » [37]

37- Al-Akhbar, 17 mars 2026.

Nida al-Watan a répondu à la campagne visant MTV : « Il n'est pas étonnant que ceux qui se sont nourris du langage des silencieux et ont fait de l'assassinat politique une méthode, tout en faisant des "mollahs d'Iran" leur appartenance totale, lancent leurs porte-voix insultants et leurs menaces contre Nida al-Watan et MTV. Cette intimidation n'est qu'un chapitre du manuel d'une école terroriste qui tremble devant toute voix libre rejetant le parti et le pouvoir de ses armes. Il n'est pas étonnant que la bande du "Hezbollah", qui n'a pas hésité à déplacer sa propre communauté et à jouer son destin sans la moindre responsabilité, n'accorde pas la moindre importance à la vie et à la dignité des autres. Le "parti", accablé par ses défaites militaires, morales et nationales, tente aujourd'hui de provoquer des incendies internes pour dissimuler ses revers derrière leur fumée, cherchant un exutoire à ses frustrations profondes et à sa haine historique du Liban et de l'État. » [38]

Amjad Iskandar, dans Nida al-Watan, a appelé à un procès national et international du Hezbollah : « ...Il est nécessaire de créer un tribunal spécial, national et international, pour demander des comptes à la bande du "Hezbollah" pour les actes qu'elle a commis contre la patrie. Il s'agit, au sens politique et moral, d'un "Nuremberg libanais", qui rendrait justice aux Libanais, en partie du moins, en demandant des comptes à ceux qui ont échappé aux conséquences du Tribunal spécial pour le Liban, chargé de juger les responsables de l'assassinat de Rafic Hariri et de ses compagnons. L'une des erreurs les plus coûteuses de la période précédente est sans doute que la question des jugements de ce tribunal n'a pas été tranchée comme elle aurait dû l'être, ce qui a constitué l'une des voies de la complaisance qui nous ont conduits à la catastrophe actuelle. Quant aux théories visant à "intégrer le Hezbollah", elles n'étaient en réalité que des recettes pour un échec prolongé, qui n'ont fait qu'entraîner davantage d'emprise sur l'État et de contrôle de ses rouages... » [39]

Charles Jabbour a, quant à lui, qualifié le parti de « **machine à tuer et à terroriser** ».

38- Nidaa Al-Watan, 17 mars 2026.

39- 30 mars 2026.

Parmi les épisodes révélateurs de la violence du discours médiatique figure ce qui a été publié dans Al-Akhbar le 16 avril 2026, en deuxième page : un grand bandeau en haut de la page portant les mots « Ne faites pas la paix », avec un grand « NON » en rouge, dont le sang ruisselait sur un fond noir. Ibrahim al-Amin a publié en dessous son éditorial intitulé : « Aoun et Salam : une dernière chance ! » Les opposants à la voie diplomatique ont également lancé une campagne virulente, caractérisée par un champ lexical violent :

- « L'accord est un péché. Aoun fait la promotion de "victoires illusoires". Yazid ben Farhane joue le rôle du "haut-commissaire". L'accord est une "feuille de honte". » [40]
- « L'accord de capitulation ». « L'accord de l'humiliation ». [41]
- « Aoun et Salam sont davantage des adolescents que des hommes d'État dans les moments critiques ». [42]
- « La folie d'Aoun et de Salam ». [43]
- « Ce qui a été présenté à l'opinion publique comme une réussite diplomatique ressemblait davantage à un document de capitulation signé par une autorité qui vend les droits du pays à une occupation qui continue de tuer et de détruire... » [44]
- Les autorités « déchargent l'ennemi israélien de toute responsabilité, allant même jusqu'à tenter de le disculper et de justifier ses actes ». [45]
- Aoun et Salam « portent la responsabilité de chaque goutte de sang versée dans une rue sous tension, où la discorde interne pointe le bout de son nez... » [46]

40- Al-Akhbar. « La Résistance annonce son rejet du "document de la honte" ». 5 juin 2026.

41- Al-Akhbar. « L'accord de "reddition" en suspens... Comment Aoun tiendra-t-il l'ennemi responsable de sa non-application ? ». 5 juin 2026.

42- Al-Akhbar. 6 juin 2026.

43- Al-Akhbar. « Aoun et Salam : menacer les Libanais et les Iraniens et tendre la main à Israël ».

44- Al-Akhbar. « La Résistance annonce son rejet du "document de la honte" ». 5 juin 2026.

45- Al-Akhbar. « Berri désamorce la mine de Washington et Joumblatt met en garde contre une répétition de l'expérience d'Oslo | Aoun et Salam : menacer les Libanais et les Iraniens et tendre la main à Israël ». 6 juin 2026.

46- Al-Akhbar. 16 avril 2026.

La violence du discours médiatique est allée jusqu'à menacer de procéder à des éliminations, à traduire les responsables en justice pour collaboration et trahison, et à appeler la rue à se mobiliser pour faire tomber la voie diplomatique. Cette atmosphère élève le niveau du discours menaçant, entrave le fonctionnement normal de la vie politique, pousse les différentes parties à se retrancher derrière leurs positions et transforme le concitoyen en adversaire dont on a peur et auquel il faut faire face.

L'institution militaire a également été prise pour cible par un discours incendiaire, à travers un communiqué suspect attribué à des « **officiers patriotes** », qui semblait menacer de fragmenter l'institution nationale constituant le dernier rempart du pays.

Enfin, les personnes déplacées ont également été confrontées à l'hostilité et au rejet, après avoir été contraintes par Israël de quitter leurs villages et leurs maisons, et se sont retrouvées victimes de discriminations sociales et de conditions de déplacement dramatiques.

2. L'implication des médias dans la guerre et les limites de la liberté et de la responsabilité

Les combats militaires qui se déroulent sur le terrain et les attaques israéliennes qui ont touché de nombreuses régions se sont accompagnés d'une guerre médiatique permanente, au point que les médias et les réseaux sociaux se sont transformés en instruments de la bataille, mobilisant toutes les ressources discursives disponibles et toutes les interprétations possibles pour influencer l'adversaire, d'une part, et obtenir le soutien du public et le convaincre du bien-fondé de leur position, d'autre part. Dans cette démarche, les médias ont-ils respecté les principes de l'éthique professionnelle ?

Au fil de l'évolution des événements, le clivage du discours politique s'est accentué et les accusations mutuelles se sont multipliées, tandis que les accusations de trahison et les propos hostiles sont devenus monnaie courante au quotidien, intégrant le vocabulaire des médias, puis celui du public et des utilisateurs des réseaux sociaux. Cela signifie que ces discours ne relèvent pas d'erreurs professionnelles ou éthiques involontaires dont les médias ne mesureraient pas toujours la portée, mais qu'ils sont délibérés et constituent un outil au service des projets politiques poursuivis par les différentes parties. Cette rhétorique, qui met en doute l'État et ses institutions, remet en question les forces de sécurité, accuse les responsables politiques de trahison et d'échec et s'accompagne d'incitations à la violence, d'insultes et de discours visant à susciter la peur de l'autre, désormais considéré non plus comme un concitoyen, mais comme un adversaire et une source de danger, est contraire aux règles, aux principes et aux finalités du journalisme et sert les intérêts des différentes parties engagées dans le conflit.

De plus, le discours conflictuel n'est plus limité aux sujets de désaccord du quotidien ou aux politiques des autorités. Il ne se cantonne plus non plus aux réseaux sociaux au contenu de faible qualité ou à ceux qui cherchent délibérément à attiser les tensions pour diverses raisons. Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est que la presse écrite, ainsi que des stations de radio et des chaînes de télévision soumises à des normes professionnelles et éthiques, participent elles aussi désormais à des campagnes d'accusations quotidiennes, rouvrant de vieux dossiers et proférant toutes sortes de menaces. Plus encore, certains invités des émissions de débat sont précisément conviés en raison de leur discours violent et incendiaire, qui rencontre un écho favorable auprès d'une partie du public et permet aux médias concernés d'enregistrer une audience élevée.

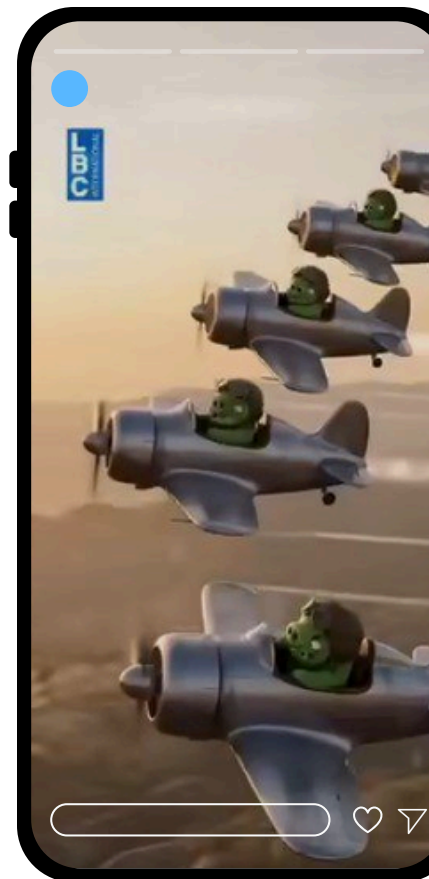
Les discours violents et les insultes ont longtemps été répandus sur les réseaux sociaux, peu soumis aux lois et au contrôle et dont beaucoup ne respectent pas les principes de l'éthique journalistique, voire ne les connaissent peut-être même pas. Leur discours a parfois atteint le niveau de la vulgarité et de l'injure. Mais lorsque ce type de discours gagne une partie de la presse écrite, la situation devient préoccupante, car celle-ci est considérée comme le moyen « le plus sophistiqué » parmi les autres médias, dans la mesure où elle n'est pas soumise à la même exigence d'immédiateté dans la couverture de l'actualité, dispose d'une distance critique et intellectuelle par rapport à l'événement et est, de surcroît, soumise à l'archivage du fait de son support papier, ce qui l'oblige généralement à être attentive à son contenu, à son style et à ses récits. Or, force est de constater que la majorité de la presse écrite recourt désormais elle aussi à un discours violent et s'est transformée en retranchements opposés entre concitoyens. Elle emploie désormais avec légèreté des expressions telles que « guerre civile » et « ennemis de l'intérieur », ainsi que des discours de trahison et des menaces de reddition de comptes ou de renvoi devant les tribunaux. Elle ne se contente plus de rapporter les positions des différentes parties, mais les fait siennes à travers ses éditoriaux, ses articles et ses prises de position.

Ainsi, l'implication des journaux dans le clivage national actuel les a éloignés de leur rôle consistant à rapporter les faits et à fournir au public les informations nécessaires à la formation d'une opinion critique et éclairée. Elle les a également éloignées du rôle qu'elles sont censées jouer dans la préservation de l'intérêt général, la protection de l'unité nationale et de lutte contre les divisions actuelles. Ils sont ainsi devenus partie prenante du conflit, ce qui est contraire aux principes éthiques du travail journalistique.

En outre, cette tonalité violente du discours, qu'elle émane des acteurs politiques ou de certains médias, risque de fermer la porte au dialogue entre les différentes composantes du pays et de laisser son destin entre les mains de parties adverses, dans un contexte de forte tension dans la rue. Or, le dialogue demeure indispensable entre les citoyens d'un même pays, puisqu'il constitue la seule alternative au conflit et le moyen de résoudre les problèmes et les points de désaccord entre les différentes composantes de la nation.

Les médias, vecteurs de discord

Il est indispensable de documenter une situation de guerre médiatique qui s'est déroulée parallèlement à la guerre militaire, compte tenu de l'importance qu'elle a revêtue et des enseignements qu'elle a apportés sur la société libanaise. Il s'agit notamment de ce qui s'est produit au Liban lorsque la chaîne LBCI a diffusé un court-métrage d'animation, d'une durée de moins d'une minute, réalisé à l'aide de l'intelligence artificielle et inspiré du jeu Angry Birds. Celui-ci représentait une bataille dans laquelle les combattants du Hezbollah apparaissaient sous la forme d'oiseaux – décrits par certains comme des poussins – menés par le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Naïm Qassem, qui lance un kamikaze à l'aide d'une fronde face à une armée technologiquement avancée, représentée sous la forme de cochons et équipée d'avions et de drones, symbolisant l'armée israélienne. La séquence s'achève par la destruction de bâtiments et la fuite des poussins, qui vont se cacher dans un trou. La scène se soldait par la destruction des bâtiments et la fuite des poussins, qui allaient se réfugier dans un trou.



À la suite de la diffusion de cette vidéo, les réseaux sociaux ont connu une montée en puissance du discours, jusqu'à ce qui pouvait être qualifié de « guerre médiatique », dont l'ampleur, la diffusion et l'impact ont fait écho à la guerre militaire en cours dans le sud du Liban, compte tenu du degré de virulence atteint et des risques qu'elle a engendrés. Elle a ainsi révélé l'ampleur de la fragmentation du tissu social libanais et la fragilité de la situation en matière de paix civile.

Le public du Hezbollah a réagi à cette vidéo par une campagne visant principalement le patriarche maronite Béchara Raï. Les réseaux sociaux ont ainsi été le théâtre d'une vaste campagne, dont l'un des exemples les plus marquants fut la publication par le « **chanteur religieux** » Ali Barakat d'une image de Raï dont la tête avait été remplacée par la chaussure d'un combattant. D'autres photomontages montrant Raï aux côtés du Premier ministre israélien ont également circulé.

Une image montrant le président de la République, Joseph Aoun, sur fond de drapeau israélien, portant une calotte juive (kippa) et accompagnée de la phrase « Partenaire dans notre sang », s'est également largement répandue sur les réseaux sociaux. Cette image, considérée comme offensante et sans précédent par sa portée symbolique et sa gravité, a été affichée sur une passerelle pour piétons située sur l'ancienne route de l'aéroport, au niveau du carrefour d'Aïn el-Delbé, à proximité de l'aéroport, ce qui conférait à l'incident une sensibilité supplémentaire compte tenu de son emplacement.

Ces campagnes médiatiques ont constitué un exemple de discours basés sur les accusations de trahison et le dénigrement réciproque entre les différentes composantes du pays. Elles ont cette fois touché certains « symboles sacrés » des différentes communautés et suscité une forte montée des tensions. Le discours a atteint un niveau de violence qui a suscité de réelles inquiétudes quant à la paix civile. C'est ce que Wassef el-Haraka a décrit dans un message publié sur les réseaux sociaux comme « la fabrication de la division et du clivage et le financement de la discorde ».

Les réactions qui ont envahi les réseaux sociaux et les plateformes médiatiques ont montré l'ampleur des tensions sur la scène libanaise entre les différentes parties, ainsi que les divisions suscitées par les questions nationales et les événements en cours. La situation, particulièrement tendue, a atteint un niveau de gravité élevé qui a nécessité une réaction rapide de la part des responsables officiels et politiques afin de la contenir.

La justice, qui est intervenue pour mettre un terme à cette « discorde médiatique », n'a pas considéré la vidéo à l'origine de la controverse comme constitutive d'une infraction pénale, estimant qu'elle relevait de la critique et de la satire. Toutefois, le contexte de fortes tensions l'a transformée en une sorte de bombe à retardement qui a explosé, entraînant avec elle les sphères politique, populaire et médiatique. Cet incident appelle les professionnels des médias à faire preuve de vigilance quant aux répercussions de ce qu'ils diffusent, indépendamment de ce que la loi autorise ou non. La paix civile devrait être une priorité dans toute décision de publication.



Dans ce contexte, les réseaux sociaux se sont transformés en une tribune destinée à « se défouler », et toutes sortes de qualificatifs insultants et grossiers sont devenus « permis », y compris ceux visant les plus hautes autorités et les symboles sacrés de l'autre. Il s'agit d'un déchaînement sans limites éthiques ou nationales, comme si la bataille l'exigeait. C'est la discorde dans toute sa dimension, lorsque le concitoyen devient l'ennemi et le traître et que le combat contre lui devient, dès lors, légitime et nécessaire.

Les réactions suscitées par la vidéo d'animation ont mis en évidence la fragilité de l'unité nationale et la montée générale du niveau de tension dans la rue. Elles ont également confirmé le clivage profond qui traverse le pays, ainsi que les risques réels pesant sur la paix civile. L'unité nationale n'a pas été la seule victime de cet affrontement : la liberté d'expression l'a également été, dans la mesure où la condamnation des différentes prises de position n'a pas distingué entre une opinion respectant les règles éthiques et les considérations d'intérêt national, et des réactions offensantes dépassant les normes. La critique de l'action des responsables qui gèrent les affaires publiques demeure certes nécessaire, au nom du principe de reddition de comptes et de la défense de l'intérêt général, mais il convient également de prendre en considération la gravité de cette mise en cause ainsi que ses répercussions, positives ou négatives, sur la situation générale.



Erreurs professionnelles

Les médias, de manière générale, ont commis un certain nombre d'erreurs professionnelles, en plus des manquements éthiques, telles que le manque de précision dans la couverture des événements, la recherche du scoop au détriment de la vérité, ou encore l'approche d'un événement sous un angle unique au lieu de multiplier les points de vue afin d'en appréhender tous les éléments. L'incident qui illustre ces erreurs est le bombardement de la localité d'Ain Saadeh, dans le Metn, par des missiles ayant visé un appartement résidentiel le 5 avril 2026, faisant trois morts et plusieurs blessés.

Les médias audiovisuels libanais et la majorité des réseaux sociaux se sont, comme à leur habitude, empressés de couvrir l'événement, relayant les témoignages de voisins, de témoins oculaires et de personnes présentes dans le quartier. Les récits se sont révélés nombreux et contradictoires. Le plus répandu était que les missiles avaient visé un locataire au quatrième étage, qui n'aurait toutefois pas été touché, et que des voisins avaient vu une personne prendre la fuite à moto.

Le propriétaire de l'appartement visé, qui s'est rendu sur place, a nié que celui-ci ait été loué, tout comme le maire de la localité. Cependant, certains médias ont diffusé des entretiens avec des personnes présentes sur les lieux, qui ont rapporté qu'une personne se rendait régulièrement dans l'appartement et que celui-ci contenait certains effets personnels, ce qui laissait entendre qu'il était occupé.

Les récits diffusés par les médias et les réseaux sociaux se sont multipliés et diversifiés, évoluant tout au long de la journée, si bien qu'il était difficile pour le public de savoir ce qui s'était réellement passé, d'autant que ces récits comportaient de nombreuses contradictions. Une lecture s'est toutefois imposée dans la majorité des commentaires : l'auteur de l'attaque était Israël.

Cet incident, qui a fait trois victimes, a pris une dimension nationale considérable, contrairement à d'autres frappes ayant fait des centaines de victimes, en raison, d'abord, de sa portée symbolique : il visait une zone chrétienne et a causé la mort d'un membre des Forces libanaises. Il a également pris une telle ampleur en raison des conséquences et des répercussions qui lui ont été attribuées, ainsi que des erreurs professionnelles qui ont entaché sa couverture médiatique.

L'attaque d'Ain Saadeh constitue ainsi un autre cas d'école de la manière dont un incident limité peut être transformé en un événement d'ampleur nationale, devenant le reflet des profondes divisions internes et des points de vue contradictoires à l'égard des autorités et de l'État. Elle fournit également de nombreux exemples de discours fondés sur la peur, l'incitation à la violence et les accusations, ainsi que de couvertures médiatiques erronées, trompeuses et partiales.

3. L'absence de médias d'intérêt public et axés sur les citoyens

L'absence d'un récit officiel de l'État

Il n'existe pas d'événement « neutre » : tout événement tire son sens de l'interprétation que nous lui donnons et du commentaire que nous y associons. Il en va de même pour l'image : bien qu'elle exprime en elle-même un certain contenu, la manière dont elle est commentée peut en donner une interprétation opposée à ce qu'elle montre initialement et lui attribuer d'autres significations.

C'est pourquoi les récits proposés par les différentes parties libanaises au sujet d'un même événement sont totalement contradictoires, avec les risques que cela comporte, d'une part, en termes de déformation des faits et, d'autre part, de division du public. L'absence d'une instance médiatique chargée d'accompagner l'action des autorités et de rendre compte de leurs décisions a ainsi créé un vide important dans ce domaine : le récit porté par les autorités a fait défaut, tandis que les récits des différentes parties se sont imposés.

Le porte-parole de l'armée israélienne, Avichay Adraee, a, quant à lui, joué un rôle médiatique particulièrement important et marqué une percée significative dans l'espace médiatique libanais, au point que son rôle a peut-être revêtu une importance comparable à celle de l'action militaire menée par l'armée israélienne. Il est devenu une source de référence majeure concernant les combats en cours et fait désormais l'objet d'un suivi par l'ensemble des parties.

Plus encore, le vocabulaire employé par Adraee s'est retrouvé repris par certains médias libanais, contribuant ainsi à servir le récit israélien de la guerre. Ghada Haddad l'a souligné dans un article publié dans le quotidien Al-Akhbar, sous le titre : « La supercherie des “frappes précises” et l'ingénierie de la conscience libanaise : quand les médias deviennent les “facteurs” d'Israël ». Elle écrit : « Les massacres israéliens au Liban se transforment en “frappes précises” dans le cadre d'un récit médiatique qui réoriente le débat : au lieu d'interroger l'auteur de l'acte, on cherche à identifier “la cible”. À force de répéter et d'adopter ce langage, le récit acquiert progressivement une légitimité, marginalisant les dimensions humanitaires et juridiques et renforçant les divisions internes, tandis que les termes deviennent un outil qui reconfigure les perceptions et justifie la violence... Les termes reconfigurent la réalité et la vérité et empêchent que la responsabilité d'Israël soit établie... C'est ce qu'explique la “théorie de la cultivation culturelle” : l'exposition répétée à un certain mode de langage reconfigure la perception de la réalité et fait de la justification une composante naturelle de la compréhension des événements. » [47]

Il était nécessaire que les autorités libanaises, à l'instar d'autres États dans des circonstances similaires, assurent une communication permanente avec les médias et les citoyens par l'intermédiaire d'un service de presse chargé de cette mission, afin de présenter un récit national dépolitisé des événements et de relayer les faits, coupant ainsi court aux discours de désinformation, et de dissimulation de la vérité, comme cela s'est produit. D'autant plus que les autorités ont elles-mêmes fait l'objet de critiques et de mises en doute quant à leur rôle et à leur capacité à jouer le rôle que chaque partie attend d'elles selon son propre point de vue, certains les accusant même de complicité avec l'ennemi ou de jouer les spectateurs.

Le ministre de l'Information, Paul Morcos, a également fait l'objet d'une vive campagne de critiques de la part des partisans du Hezbollah après avoir demandé aux médias publics de cesser d'employer le terme « résistance » pour désigner le Hezbollah, conformément à la décision du gouvernement de mettre fin aux activités militaires et sécuritaires du parti. En réaction à cette décision, les sites du ministère de l'Information et du ministère des Affaires étrangères ont été piratés et le mot « Fatemiyoun » est apparu à l'écran dans une mise en scène à caractère militaire.

Le quotidien Al-Akhbar a écrit : « On pourrait se demander quel rôle joue le ministère de l'Information dans la régulation des situations aberrantes qui sortent des normes médiatiques, mais si le ministère a été plongé dans un profond sommeil toutes ces dernières années, que peut-on en attendre aujourd'hui avec un ministre favorable à la capitulation face à l'ennemi ? » [48]

Cette guerre médiatique autour du conflit en cours a relégué au second plan, dans les médias et sur les réseaux sociaux, d'autres questions nationales essentielles, notamment la prolongation de deux ans du mandat du Parlement, qui est passée presque inaperçue, l'enquête sur l'explosion du port, le détournement des fonds des déposants, la crise économique et sociale, ainsi que d'autres dossiers majeurs.

Les médias se sont également livrés à une véritable guerre les uns contre les autres, mettant en cause leur crédibilité, leurs affiliations et leur ligne éditoriale. Parmi ces initiatives figure un dossier publié par Al-Akhbar consacré à plusieurs questions, notamment aux médias hostiles au Hezbollah et à leur adoption du récit de l'ennemi israélien. Le journal a critiqué la majorité des médias libanais, mais plus particulièrement les quotidiens Nida Al-Watan et An-Nahar, ainsi que les chaînes Al Jadeed et LBCI, qu'il qualifie de « médias de Vichy », c'est-à-dire de médias soumis à l'autorité de l'occupation, dépourvus de liberté, allant jusqu'à les accuser de « sionisation ».

48- Al-Akhbar, 17 Mars 2026.

La place des citoyens dans une presse dominée par les responsables politiques

Il existe une « grande histoire », qui relate les relations entre les États, le déroulement des guerres et l'évolution des sociétés. Mais il existe aussi une « petite histoire », celle des personnes et des individus qui font l'histoire autrement et qui en sont aussi les victimes. Les livres d'histoire racontent la « grande histoire », des années après les événements. La presse, quant à elle, relate le quotidien des citoyens pendant ces guerres, et les historiens reviendront plus tard à ces journaux pour tirer des conclusions sur les conflits. C'est ce qui fait l'importance de la presse dans sa fonction documentaire et mémorielle.

Au-delà de cela, les enquêtes et les reportages réalisés au cœur des crises vécues par les populations permettent aux lecteurs éloignés de prendre connaissance des souffrances de leurs concitoyens et, ainsi, de les placer au cœur de la tragédie et de rapprocher les uns des autres dans une “communauté de destin” nécessaire à la construction d'une société unie, partageant les mêmes préoccupations, les mêmes risques et le même destin.

Pourtant, les médias libanais, dans leur écrasante majorité, accordent une place prépondérante à l'actualité des hommes et des femmes politiques, tandis qu'ils restent largement éloignés de l'actualité des citoyens ordinaires et de la vie quotidienne de la population. Les rencontres des responsables politiques, leurs déclarations et leurs activités occupent souvent les unes des journaux ainsi que les premières minutes des journaux télévisés et radiophoniques, y compris lorsqu'il s'agit d'activités insignifiantes. Certains médias vont jusqu'à consacrer de longs développements aux réceptions organisées par des responsables politiques ou des dignitaires religieux, en mentionnant les noms de leurs invités autour d'un café, avec des photos et de longs articles, quand bien même ces informations ne présentent aucun intérêt pour le public. Il s'agit là de l'une des mauvaises habitudes de certains médias libanais : une presse de relations publiques et de représentation, qui contribue également à promouvoir la classe politique.

Au cours de cette guerre, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a dépassé le million. Elles sont confrontées à des conditions de vie et à une situation psychologique extrêmement difficiles, auxquelles s'ajoutent des milliers de victimes, morts, blessés et disparus. Il s'agit de questions auxquelles les médias devraient accorder une attention quotidienne. L'un des principaux rôles des médias est de faire entendre la voix des populations, de rendre compte de leurs souffrances et de leurs conditions de vie, et de donner une image fidèle de la société. Il est essentiel que les médias, dans leur diversité, reflètent cette dure réalité sociale afin de faire naître un sentiment national partagé, qui rapproche les citoyens les uns des autres, plutôt que de voir une partie de la population dormir dans la rue et sous des tentes tandis qu'une autre se comporte comme si cette situation ne la concernait pas. Cette situation creuse les inégalités sociales, nourrit un sentiment d'amertume chez certains et fragilise le sentiment d'appartenance nationale. Certains leaders d'opinion ont déjà exprimé ce sentiment, qui se répercute sur l'unité nationale et sur le sentiment d'un destin commun.

Face à l'ampleur de la crise vécue par près d'un quart de la population libanaise, du fait des déplacements et des expulsions forcées provoqués par la guerre en cours, et face aux diverses tragédies auxquelles ces personnes sont confrontées quotidiennement ainsi qu'aux risques auxquels elles sont exposées, cette étude a cherché à examiner l'attention accordée par la presse écrite à la situation des personnes déplacées, ainsi que la manière dont leur situation est relayée dans ce média, qui se caractérise par une certaine distance par rapport à l'événement immédiat et peut ainsi accorder davantage d'importance à ses conséquences et à ses développements ultérieurs. La presse écrite dispose également d'un espace plus important, ce qui facilite la couverture de ce type de sujets.

Afin de mesurer l'attention accordée par la presse écrite aux préoccupations quotidiennes des citoyens, l'étude a suivi la presse quotidienne libanaise les lundi 20 avril et mardi 21 avril, afin d'évaluer la place accordée à la question des personnes déplacées et aux enjeux sociaux résultant de la guerre. Le premier constat est que les enquêtes sociales dans la presse quotidienne libanaise sont très rares, voire parfois inexistantes. Ces journaux couvrent rarement le citoyen dans sa vie quotidienne. La presse suit également ce qu'elle considère comme « l'événement », alors que le citoyen ordinaire n'est pas considéré comme un événement.

Seul L'Orient-Le Jour, quotidien publié en français, a adopté une ligne éditoriale différente de celle de ses confrères arabophones. Au cours des deux journées étudiées, le journal a consacré, dans chacun de ses numéros, plus d'une page au suivi des problématiques auxquelles la population était confrontée, donnant la parole aux citoyens, décrivant leur quotidien et leur ressenti, et recueillant les témoignages de victimes, chacune à partir de son propre vécu.

Les récits des journaux éloignés de la vie des citoyens

Dans les journaux parus le 20 avril, certains évoquent le mouvement de déplacement des populations depuis des localités du Sud vers Saïda, mais l'information reste formulée en termes généraux et dans un cadre à la fois politique et social, sans rendre compte des souffrances humaines vécues par les citoyens.

Un article publié dans Nida al-Watan est notamment consacré à ce sujet sous le titre : « Sahmar partage la nakba du Sud-Liban malgré son éloignement géographique des lignes de front ». L'article rapporte que « le Hezbollah insiste sur le fait que ses armes, qui a attiré sur le Liban la destruction et l'occupation, est une "résistance" ». Le reportage n'aborde pas les dimensions de la souffrance humaine dans son traitement du sujet et s'oriente plutôt vers l'analyse politique. Aucun autre journal n'a publié d'enquête consacrée à cette question.

Ces journaux sont ainsi restés éloignés de la dimension humaine et sociale de la question.

2

Les récits centrés sur le vécu des citoyens

Le quotidien L'Orient-Le Jour se distingue de ses confrères par sa ligne éditoriale et par l'attention importante qu'il accorde aux préoccupations des citoyens. Il va à leur rencontre, partage leur quotidien, entre dans leurs foyers, écoute leurs souffrances et rapporte leurs récits. Il constitue ainsi un modèle particulièrement remarquable. Parmi les articles publiés par le journal au cours des deux journées étudiées figure notamment un reportage réalisé au cœur des camps palestiniens de Beyrouth, où se sont réfugiées des familles libanaises contraintes de quitter leur domicile. Un autre article est consacré à Qassem Chaalan, l'un des volontaires de la Croix-Rouge, dont un collègue a été tué dans les frappes israéliennes, dans le cadre de la rubrique « Chronique d'une guerre ordinaire », sous le titre « De Tyr au Sérail : Qassem Chaalan, 47 ans, la Croix-Rouge dans le sang ».

Dans son édition du 21 avril, L'Orient-Le Jour a consacré deux pages à un grand dossier intitulé : « Le Liban-Sud raconté par ses habitants ». Le journal en explique ainsi l'idée principale : « Le film commence par un plan fixe sur un village. Pendant quelques secondes, rien ne se passe. Puis, soudain, tout explose. En quelques instants, tous les bâtiments d'une rue – et parfois un quartier entier – sont réduits en cendres. Depuis 2024, l'armée israélienne s'emploie à détruire une série de villages frontaliers du Sud-Liban. »

Sur deux pages, le journal a publié des reportages accompagnés de photographies et de témoignages d'habitants, parmi lesquels :

- « À Markaba, nous vivions au paradis. Nous avons compris cela lorsque nous l'avons perdu. »
- « Ce que je préférais dans ma maison de Kham, c'était le jardin. »
- « Taybé, c'est mon enfance, de beaux souvenirs, des retrouvailles en famille. »

Le travail réalisé par ce journal pour accompagner les citoyens en temps de guerre et rendre compte de leurs souffrances constitue un modèle de journalisme de presse écrite particulièrement abouti.

CONCLUSION

Cette étude s'est attachée à suivre la couverture de la guerre par la presse écrite et les réseaux sociaux afin de répondre à plusieurs questions sur le rôle de ces médias : qu'ont documenté les quotidiens au sujet de cette guerre ? Quels sujets ont-ils privilégiés ? Quelle mémoire en conserveront les générations futures ? Sur quoi pourront s'appuyer, dans les années à venir, ceux qui chercheront à retrouver les informations et les faits rapportés par les médias et les réseaux sociaux ? Comment la guerre a-t-elle été couverte ? Quelle attention a été accordée au citoyen qui vit les horreurs de cette guerre ? Et quelles en ont été les narrations ?

La méthodologie de recherche s'est concentrée sur l'événement principal auquel les médias et les moyens de communication, y compris les réseaux sociaux, accordent la plus grande importance et autour duquel se focalise l'attention. Cet événement fait l'objet d'éditoriaux, suscite les commentaires des responsables et des leaders d'opinion et devient ce que l'on appelle une « tendance » sur les réseaux sociaux.

Les conclusions auxquelles est parvenue l'étude montrent que la presse, à travers sa couverture et ses prises de position, reflète une fracture profonde de la société libanaise. Elle ne donne à voir que deux camps opposés et deux narrations contradictoires des événements, comme si l'ensemble de la société était engagé dans une guerre où il n'existerait aucun camp neutre et où chacun serait contraint de prendre position, au nom d'un engagement qui toucherait à son propre destin.

Les narrations véhiculent un discours reflétant la rancœur et s'appuient sur un lexique marqué par l'exclusion, l'hostilité et l'incitation à la violence. L'autre, qui est pourtant un concitoyen, apparaît comme un adversaire, voire parfois comme un ennemi. Il est accusé de trahison envers la patrie et de collusion avec un ennemi extérieur, des accusations jugées suffisantes pour justifier que l'on cherche à l'éliminer. Les menaces de poursuites et de sanctions à l'encontre de l'autre camp se répètent ainsi et, à certaines occasions, prennent une dimension particulièrement violente.

Les narrations reflètent également un conflit autour de l'identité et de la conception que chaque camp se fait de la patrie. Il s'agit souvent de narrations mus par une idéologie, porteuses de projets politiques qui divisent plutôt qu'ils ne rassemblent et qui misent sur la victoire à travers l'élimination de l'autre. Même les institutions officielles garantes de l'unité nationale, telles que le pouvoir exécutif, la justice et les forces de sécurité, font elles aussi l'objet d'accusations de trahison ou d'allégeance à une partie extérieure.

Dans cette couverture médiatique, le citoyen qui souffre de la guerre, des déplacements et de la pauvreté est absent. C'est une presse centrée sur les responsables politiques, qui monopolisent les narrations. Pourtant, derrière chaque famille déplacée, chaque victime et chaque maison détruite, il existe un récit dont personne ne se préoccupe. Cependant, les médias se contentent de relater les activités des responsables politiques, leurs déclarations et leurs prises de position. C'est une presse mue par des idéologies, au service d'objectifs préétablis, qui ne consigne que ce qui va dans le sens de ceux-ci. Cette logique est particulièrement visible en temps de guerre, lorsque les libertés publiques et individuelles reculent et que les médias deviennent eux-mêmes des instruments de la bataille.

La guerre de 2026 a fait vivre aux Libanais deux guerres parallèles : la guerre militaire et la guerre médiatique. Deux guerres indissociables, qui se complètent et dont aucune n'est moins importante que l'autre. Leurs conséquences respectives ne sont pas moins importantes l'une que l'autre. La guerre militaire a détruit des villages et des habitations et fait des victimes, tandis que la guerre médiatique a fragilisé l'unité nationale, menacé la paix civile et fait resurgir le climat de la guerre civile. Le discours médiatique n'était plus un vecteur de transmission des faits et de la réalité, mais s'est transformé en un outil d'incitation à la violence, de menace et de peur. L'effondrement du langage est ainsi devenu le signe de l'effondrement politique, comme le dit Habermas. Il ajoute que lorsque la force s'empare du langage, la conscience collective perd sa capacité à distinguer la vérité de son image falsifiée.

Ainsi, les faits se sont mêlés aux fausses informations tandis que le discours biaisé visant à influencer l'opinion publique a pris le dessus. Les principes éthiques et professionnels ont été relégués au second plan. Les événements n'étaient plus de simples faits, mais devenaient des narrations préfabriquées visant à représenter l'événement tel que le narrateur souhaitait qu'il soit, et non tel qu'il était réellement. C'est le langage de la guerre, dans lequel les différents camps ont le sentiment que le destin du pays est en jeu, que l'engagement dans la bataille est nécessaire pour remporter la victoire et que tout discours devient permis pour atteindre les objectifs recherchés par chacun. L'intérêt du pays devient ainsi propre à chaque camp : chacun en a sa propre vision, et ces visions s'opposent et s'affrontent. Le pays, ses institutions et son peuple deviennent alors le combustible d'une guerre qui mène vers l'inconnu.

Chaque narration s'est dotée de sa propre mémoire sélective. Il ne s'agit plus de préserver une mémoire collective nationale porteuse d'unité, mais une mémoire propre à chaque groupe, choisie en fonction de ses objectifs et servant à nourrir les aspirations de son public ainsi que les promesses de victoire et de vengeance contre l'autre.

Ces narrations peuvent toutefois présenter un aspect positif, dans la mesure où elles permettent de montrer comment les esprits ont été mobilisés et entraînés vers des choix extrêmes, comment l'autre a été diabolisé alors même qu'il est un concitoyen, et comment apparaît clairement la fracture autour des conceptions fondamentales de la patrie, de son identité et de la vision de son avenir.